

5.1 Mesures d'évitement (E)

La définition de l'implantation a recherché le meilleur parti tout en considérant de nombreux facteurs environnementaux (notamment techniques, fonciers, naturalistes). Dès le commencement du projet, la partie nord de la ZIP a été retenue en tant que zone favorable à l'éolien sous conditions dans le Schéma Régional Éolien.

L'esprit de la phase de conception du projet est une mesure intrinsèque qui permet de contenir les impacts visuels les plus forts du projet sur le grand paysage, les lieux de vie, les axes de communication ou le patrimoine protégé, dès l'amont de l'étude.

L'implantation des éoliennes vise à adapter le projet aux contraintes de la ZIP. Cette dernière étant relativement étendue, elle offre la possibilité de mettre en œuvre plusieurs configurations. Au regard de celles-ci, l'étude des variantes a permis l'évitement de plusieurs impacts ; ainsi l'évitement réside ici dans le choix de la stratégie d'implantation.

■ E1 : Evitement de l'effet barrière

Evitement de l'effet barrière sur les entrées/sortie des villages les plus proches aboutissant à une meilleure insertion au regard des silhouettes villageoises. Les communes concernées en raison de leur proximité avec le projet sont : Crèvecœur-le-Grand, Rougemaison, Luchy, Blicourt, Regnonval, Rotangy, Pisseleu.

■ E2 : Evitement de l'effet de surplomb

Evitement de l'effet de surplomb avec les vallons secs qui encadrent la ZIP grâce à la suppression des 2 éoliennes les plus proches du rebord du coteau.

Cela conduit à éviter le surplomb perçu depuis le centre-village de Regnonval.

■ E3 : Evitement de la visibilité avec le patrimoine

Evitement de la visibilité d'une éolienne depuis le château de Crèvecœur-le-Grand (aujourd'hui la mairie – Monument Historique protégé) dans l'axe de la rue de La Rochefoucauld. L'extrémité est de la ZIP a été évitée pour libérer le cône de vue de toute perception d'éolienne.

5.2 Mesures de réduction (R)

■ R1 : Réduction de la densité

Réduction de la densité des éoliennes du projet, ce dernier passant de 8 à 5 éoliennes. La prégnance du parc éolien de la Vallée de Boves s'en trouve sensiblement améliorée depuis les vues sur la plaine agricole où prend place le projet.

■ R2 : Réduction de l'emprise sur l'horizon occupé

Réduction de l'emprise sur l'horizon occupé avec un repositionnement de l'éolienne E5.

La perception d'ensemble du bouquet de 5 éoliennes bénéficie d'un aspect plus ramassé et donc plus cohérent lors de la lecture d'insertion paysagère dans le contexte de plaine agricole.

■ R3 : Maîtrise de la phase de chantier

Les travaux, nécessaires à l'installation des éoliennes, ont des effets directs et indirects sur le paysage immédiat. Il s'agit de bien organiser les périodes de travaux et le déroulement du chantier afin d'éviter au maximum les conséquences sur le paysage.

Le périmètre du chantier doit être bien délimité, afin de préserver l'espace de toute perturbation superflue, et d'éviter d'engendrer une occupation de surface plus importante que celle prévue.

Les aires de stockage doivent être organisées en retrait des ouvertures visuelles majeures. Cela permet d'éviter la création d'obstacles visuels indésirables et artificiels, dénaturant les vues paysagères du territoire. Enfin, il est nécessaire de remettre en état tous les espaces dégradés (les surfaces enherbées, les aires de stockage et de montage) après le chantier, afin d'éviter la création de zones abandonnées, de dépôts de matériaux en tout genre, et de remblais superflus, par exemple. À ce titre, toutes les terres inutilisées doivent être évacuées.

L'implantation de la base de chantier doit prioritairement être localisée dans des zones déjà remaniées afin d'éviter tout risque supplémentaire de dégradation du site. Les baraquements éventuels sont à organiser avec un souci de cohérence et de composition. Aucun rejet direct ne peut être toléré (eaux usées de cuisine, toilette ou douche...). Les abris de l'aire de chantier doivent disposer de réservoirs autonomes relevés régulièrement.

Il est demandé la mise en place de bennes à ordures vers lesquelles sont acheminés tous les gravats et détritissus du chantier. Aucun stock de gravats et autres déchets n'est à tolérer sur le site, hormis les stocks de terre de déblais superficiels gerbés. Les bennes doivent être régulièrement relevées et emportées en décharge contrôlée.

■ R4 : Respect des normes environnementales

Une convention avec les entreprises chargées des travaux peut être instaurée afin de mettre en place un « chantier vert ». Le respect des normes pendant le chantier est indispensable pour inscrire le projet éolien dans sa logique environnementale. La réalisation d'un chantier propre impose, par exemple, son balisage afin d'éviter les débordements de construction, les pertes de culture et les impacts sur le paysage.

■ Intégration des constructions liées à l'éolienne

● R5 : Les fondations des éoliennes

Les fondations seront au niveau du terrain naturel. Une gestion des terres végétales de surface décapées peut être demandée, sans compactage, pour remise en place sur les emprises, une fois les fondations coulées et les tranchées remblayées.

• R6 : Les accès au site et aux éoliennes

Les pistes d'accès non revêtues peuvent être élargies pour faciliter le passage des convois. Mais ces élargissements des emprises ne doivent pas être calculés pour un croisement continu des engins de chantier. Ce croisement doit s'effectuer sur des aires dédiées, préalablement définies pour éviter tout élargissement supplémentaire.

Un chemin d'accès au pied de chaque éolienne est nécessaire pour l'entretien de la machine. Il tiendra compte de l'existant et sera majoritairement implanté dans le sens des cultures. Ce cheminement sera traité à l'identique des chemins existants permettant de l'insérer en harmonie avec le paysage agricole environnant.

• R7 : Les éoliennes

Il sera fait le choix d'un mât modulaire et de matériaux de qualité sans installations visibles à l'extérieur des mâts. Les éoliennes seront de couleur blanche (RAL 7035).

Un enfouissement des lignes électriques internes au parc sera réalisé pour limiter l'emprise visuelle du parc éolien aux seules éoliennes et postes de livraison. Enedis proposera un raccordement enterré des lignes électriques du réseau raccordant les postes de livraison au poste source.



Photographie 4. Poste de livraison envisagé

R8 : Le poste de livraison

Le fonctionnement du parc nécessite la création d'un poste de livraison. La construction projetée sera respectueuse de l'environnement et du patrimoine en évitant tout pastiche d'architecture avec une simplicité de volume et de conception.

Il est conseillé de soigner l'aspect extérieur des postes :

- limiter les terrassements et préférer l'encastrement dans le terrain naturel ;
- prévoir des matériaux mats et des teintes foncées ;
- prévoir des gouttières, chéneaux, rives et autres accessoires foncés et de même ton que les revêtements des murs et/ou de la couverture.

Afin de réduire l'impact visuel du poste de livraison, sa volumétrie sera traitée simplement par une toiture plate. Le bâtiment d'une hauteur de 2,50 m pourra être ainsi facilement intégré au paysage. Il est également conseillé d'éviter de chercher à masquer le poste par de la végétation pour ne pas souligner encore plus l'emplacement du bâtiment.

■ Propositions complémentaires : choix de la couleur du poste

Le poste disposera d'une façade habillée d'un bardage en bois en mélèze naturel (ce matériau foncera naturellement en 2 à 3 ans pour devenir gris).

Cette teinte sombre se rapporte aux couleurs du sol permettant une meilleure intégration en raison de la discrétion qu'elle induit. Pour un effet homogène, les menuiseries, la couverture, le soubassement et les grilles d'aération seront de couleur Gris / Gris Noir (RAL 7021).

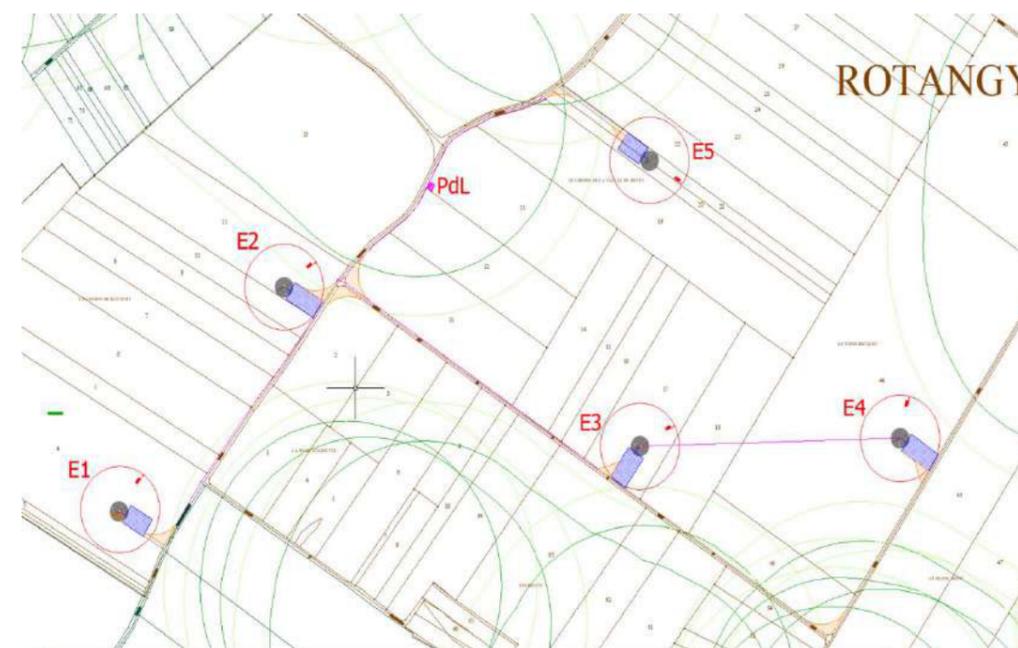


Figure 33. Localisation du poste de livraison (PDL) au sein du parc entre E2 et E5



Figure 34. Schéma du poste

Budget prévisionnel : Coût estimé de l'habillage en clins de mélèze : 4500 € HT

■ R9 : Réduction des vues vers le parc pour les riverains proches (bourse aux arbres)

Dans le cadre de ce projet, la mesure proposée vise à la **plantation de filtres visuels en fond de propriétés privées**. Certaines habitations aux entrées sorties de Blicourt, Auchy-la-Montagne et Luchy, peuvent être en interaction avec le projet car situées directement à l'interface entre la plaine qui accueillera le projet et la limite d'urbanisation. Si les propriétaires le souhaitent, il peut être proposé la plantation de haies en fond de jardin, afin d'atténuer la présence visuelle des éoliennes.

Les propositions seront à évaluer au cas par cas et consisteront en la plantation de filtres visuels arbustifs et arborés depuis les habitations nécessitant la mise en place d'un filtre.

Il convient de véritablement considérer la perception depuis la frange urbaine, comme des points de vue à aménager, afin de limiter la présence des éoliennes dans le champ visuel depuis les habitations. L'ouverture des jardins sur le secteur de projet rend sensible sa perception depuis les habitations, dans leur environnement proche. L'objectif est la création d'un filtre végétal dans les axes de vue, par la plantation de haies en fond de parcelles. Ces haies sont composées d'essences mélangées, avec une alternance d'arbres de haut jet et d'arbustes.

Ces plantations seront réalisées uniquement avec des essences locales et diversifiées. Elles présentent en effet de multiples avantages : respect de la nature, renforcement de l'identité locale, adaptation au sol et au climat, résistances aux maladies, bon développement, richesse écologique et paysagère.

Il est possible de mettre en place une **Bourse aux Arbres**, afin de répondre à cette démarche de filtration des perceptions sur le projet éolien. Les végétaux seront fournis gratuitement par le porteur de projet aux habitants intéressés par cette démarche.

Cette mesure sera mise en œuvre dès la réception de l'arrêté préfectoral favorable. Le porteur de projet se fournira en végétaux, de manière groupée, auprès d'une pépinière locale.

Les habitants seront tenus informés de la date et du déroulé de la bourse aux plantes, par la distribution de dépliants. Ce dépliant pourra également expliquer la démarche, les essences disponibles et pourra donner des conseils de plantation et d'entretien des végétaux. Les essences privilégiées seront des arbres et arbustes, d'essences locales et fruitières.

Il s'agit de faire un achat groupé d'arbres et de fruitiers, en pépinières, par le porteur de projet. Les habitants peuvent ensuite faire l'acquisition et planter un ou plusieurs arbustes, arbres et/ou arbres fruitiers dans leur propriété, avec le concours financier du porteur de projet.

Budget prévisionnel : Coût estimé : 20 000 € HT.

5.3 Mesures de compensation (C)

C1 : Installation d'un panneau pédagogique près du poste de livraison.

D'une manière générale, l'énergie éolienne est perçue positivement par le public, car il s'agit d'une industrie respectueuse de l'environnement et les installations éoliennes constituent des points d'attraits importants.

Les parcs éoliens peuvent aussi être considérés comme des lieux d'attraction participant à la réputation écologique des territoires. Certaines communes capitalisent sur l'intérêt des populations pour l'environnement et le développement durable en créant, autour de leur parc éolien, une structure dédiée aux problématiques énergétiques et environnementales.

Le site du projet sera équipé d'un panneau d'information posé entre les éoliennes E2 et E5 près du poste de livraison le long de la voie communale entre Blicourt et Rotangy.

Ce panneau pédagogique à destination du public apportera un premier niveau d'information sur le parc éolien et sa mise en œuvre, ainsi que sur le paysage et l'écologie. Le matériau, les dimensions et le contenu seront à définir une fois le parc installé.

Budget prévisionnel : Coût estimé : 800 € HT.

5.4 Synthèse du budget prévisionnel des mesures paysagères

Mesures R : Réduction C : Compensation	Description	Coût associé
R8 : habillage des postes de livraison	Mise en œuvre d'un bardage en bois sur les 2 postes.	4 500 € HT
R9 : Réduction des vues vers le parc pour les riverains proches	Mise en place d'une bourse aux arbres et distribution de plans aux riverains	20 000 € HT
C1 : Point d'information générique au poste de livraison	Installation d'un panneau pédagogique sur les énergies renouvelables et les caractéristiques du site.	800 € HT
	Coût total	25 300 € HT

Tableau 14. Budget prévisionnel des mesures paysagères

5.5 Synthèse des mesures et des impacts résiduels

Aspects considérés	Nature de l'impact potentiel	Durée	Direct Indirect	Impact avant mesures	Mesures			Impact résiduel
					E : Évitement	R : Réduction	C : Compensation	
Paysage	Impact sur le plateau du Pays de Chaussée où est localisée la ZIP	P	D	Modéré	E1 : Evitement de l'effet barrière sur les entrées/sortie des villages les plus proches E2 : Evitement de l'effet de surplomb avec les vallons secs qui encadrent la ZIP E3 : Evitement de la visibilité d'une éolienne depuis le château de Crèvecœur-le-Grand R1 : Réduction de la densité des éoliennes du projet, ce dernier passant de 8 à 5 éoliennes R2 : Réduction de l'emprise sur l'horizon occupé avec un repositionnement de l'éolienne E5 R3 : Maîtrise de la phase chantier R4 : Respect des normes environnementales R5 : Intégration des fondations des éoliennes R6 : Intégration des accès au site et aux éoliennes R7 : Intégration des éoliennes sans installations visibles à l'extérieur des mâts et utilisation d'une couleur blanche R8 : Intégration du poste de livraison avec un habillage en bardage bois R9 : Réduction des vues vers le parc pour les riverains proches (bourse aux arbres) C1 : Installation d'un panneau pédagogique près des postes de livraison			Faible
	Impact sur la Picardie Verte	P	D	Très faible				Très faible
	Impact sur la vallée du Thiérain amont	P	D	Faible				Très faible
	Impact sur la vallée de la Selle (paysage emblématique)	P	D	Faible				Faible
	Impact sur la vallée de l'Herperie	P	D	Faible				Très Faible
	Impact sur le Haut-Bray (paysage emblématique)	P	D	Très faible				Très faible
Lieux de vie proches	Interaction visuelle avec Rotangy	P	D	Fort				Modéré
	Interaction visuelle avec Regnonval (Blicourt)	P	D	Fort				Modéré
	Interaction visuelle avec Blicourt	P	D	Fort				Modéré
	Interaction visuelle avec Auchy-la-Montagne	P	D	Modéré Fort				Faible Modéré
	Interaction visuelle avec Pisseleu	P	D	Modéré				Faible
	Interaction visuelle avec Francastel	P	D	Modéré				Faible
	Interaction visuelle avec Luchy	P	D	Modéré Fort				Faible Modéré
	Interaction visuelle avec Crèvecœur le Grand	P	D	Faible				Faible
	Interaction visuelle avec Lihus	P	D	Faible				Très Faible
	Interaction visuelle avec Haute-Epine	P	D	Faible				Faible
Axes majeurs	Visibilité depuis la RD151	P	D	Très Faible Faible				Très Faible Faible
	Visibilité depuis la RD930	P	D	Modéré				Faible
	Visibilité depuis la RD1001	P	D	Très faible				Très faible
	Visibilité depuis la RD615	P	D	Très Faible				Très Faible
Patrimoine protégé : MH	Église Notre-Dame du Hamel	P	D	Très faible				Très faible
	Église de Montmille	P	D	Très faible				Très faible
	Ancienne forge d'Auchy-la-Montagne	P	D	Nul				Nul
	Eglise de Crèvecœur le Grand	P	D	Faible				Faible
	Château de Crèvecœur le Grand	P	D	Faible				Nul
	Maison à pan de bois de Haute-Epine	P	D	Nul				Nul
Patrimoine non protégé	Église de Rotangy	P	D	Modéré				Modéré
	Chapelle Saint-Germain	P	D	Modéré				Faible
Tourisme	GR125	P	D	Faible				Très faible
	Circuit de la Vallée Madame	P	D	Faible				Faible
Cumul éolien	Interaction du projet avec les parcs en exploitation autour de la zone d'implantation (parcs de Lihus, La Garenne, Le Muguet, la Demie-Lieu et la Chaussée Brunehaut III)	P	D	Modéré				Modéré
	Interaction du projet avec les autres parcs et projets connus éloignés	P	D	Très Faible Faible				Très Faible Faible

T : Temporaire P : Permanent D : Direct I : Indirect

Tableau 15. Synthèse des mesures et des impacts résiduels

5.6 Conclusion

L'insertion du projet de la Vallée de Boves s'apprécie à travers :

- la compatibilité avec les documents cadres concernant le développement éolien ;
- une analyse du paysage appliquée au projet ;
- l'étude d'encerclement et de saturation visuelle ;
- le carnet de photomontages.

Le Schéma Régional Eolien montre que la partie nord de la ZIP est dans une zone favorable sous conditions au développement de l'énergie éolienne. Le projet est une nouvelle entité parmi le contexte éolien existant aux abords (à l'échelle de l'aire d'étude élargie de 20 km).

Le projet s'inscrit dans un paysage de plaine agricole ouverte, à l'interface entre les unités paysagères du « plateau du Pays de Chaussée » et de « La vallée du Thérain amont ». La topographie est plane avec parfois un horizon habillé d'un liseré végétalisé. Le territoire est caractérisé par une urbanisation majoritairement villageoise avec des hameaux et des fermes au milieu des terres. Crèvecœur-le-Grand est la ville la plus proche avec environ 3 500 habitants, la grande ville la plus proche étant Beauvais, à une douzaine de kilomètres au sud de la zone d'implantation potentielle.

Le paysage offre une bonne capacité d'accueil des éoliennes grâce à ses grandes dimensions et à la présence de lignes de force (axes routiers structurants, vallées) constituant des accroches intéressantes pour la composition des aménagements.

Les enjeux de l'insertion du projet dans le paysage, définis au terme de l'état initial concernent principalement l'aire d'étude rapprochée : une inscription cohérente avec les parcs existants (en ligne ou en bouquet) et ceux accordés au sein du territoire, la préservation des lieux de vie, des monuments et des sites protégés.

Le parti pris d'implantation correspond à une organisation en bouquet régulier oblong, composé de 8 éoliennes réparties en trois lignes lisibles depuis différents points de vue, ce qui permet une perception aisée du projet depuis le territoire. Il compose un même ensemble visuel avec le parc exploité de la Chaussée Brunehaut depuis le nord.

Avec un relief généralement plat (quelques ondulations en amont du bassin versant de la vallée de l'Herperie) et de longues portées visuelles, les perceptions depuis la plaine se font sur de grandes distances révélant une présence éolienne dense. La région géographique du Pays de Chaussée présente aujourd'hui un paysage contemporain où l'objet éolien est venu s'intercaler parmi les grandes infrastructures du réseau de transport elles aussi très prégnantes sur le plateau.

Les perceptions qui mettent en relation les lieux de vie avec le projet suivent généralement le même principe :

- en situation de recul, les éoliennes peuvent être situées derrière la silhouette villageoise ou en position plus ou moins latérale lorsque l'accès routier présente un décalage suffisant ;
- depuis les sorties de villages, souvent en contact avec le plateau, les vues sur les éoliennes peuvent alors être plus directes.

Les villages les plus proches en interaction visuelle avec le projet sont Blicourt, son hameau Regnonval, Rotangy, Auchy-la-Montagne et Luchy.

Cet effet visuel a tendance à s'atténuer avec l'éloignement et au-delà de deux kilomètres les effets les plus significatifs se trouvent peu à peu réduits. Grâce à sa configuration, le projet de parc éolien apporte ainsi une contribution raisonnable à l'occupation des horizons dans un environnement déjà équipé.

Les points de vue susceptibles d'entrer en covisibilité avec les Monuments historiques sont très peu nombreux ce qui constitue un véritable atout vis-à-vis de la préservation du patrimoine. Parmi les Monuments historiques les plus proches, l'église et le château de Crèvecœur-le-Grand ne sont que très faiblement impactés ; l'ancienne forge d'Auchy-la-Montagne et la maison à pan de bois de Haute-Epine sont entièrement préservés. On relève un effet modéré envers les églises de Rotangy, Blicourt et Auchy-la-Montagne, ainsi que pour la chapelle Saint-Germain ; mais il s'agit là d'édifices non protégés.

Au terme de l'étude paysagère et des améliorations apportées à la stratégie d'implantation, le projet éolien de la Vallée de présente une bonne insertion dans le bassin paysager local.

CHAPITRE 6. CARNET DE PHOTOMONTAGES

6.1 Méthodologie de réalisation des photomontages

6.1.1 Logiciel

Les simulations visuelles sont réalisées à l'aide du logiciel **WINDFARM 4**. Afin de réaliser un photomontage de parc éolien à l'aide de ce logiciel, il est nécessaire de rassembler plusieurs éléments :

- le modèle numérique de terrain ;
- les caractéristiques du parc éolien ;
- la photographie prise sur le terrain.

6.1.2 Système de projection

Pour les besoins cartographiques, on doit représenter sur une surface plane l'image de la terre assimilée à un ellipsoïde, ce qui nécessite l'utilisation d'une représentation plane (ou projection). Trois types de projections existent : cylindrique, conique et azimutale.

Dans cette étude, on retient la projection azimutale de type Lambert-93, couramment utilisée par les services de la DREAL.

6.1.3 Modèle numérique de terrain

Le modèle numérique de terrain va permettre de représenter en trois dimensions la topographie du site d'implantation. Le modèle numérique de terrain peut s'obtenir de deux manières différentes : soit gratuite via le site DATAFORWIND, soit payante auprès des services de l'IGN. Le choix entre ces deux options se fait selon la configuration du site pressenti pour l'implantation du parc éolien : une zone topographique accentuée nécessitera un meilleur pas.

6.1.4 Prise de vue

C'est l'élément le plus important du photomontage : une photographie mal prise engendre un montage de mauvaise qualité. Ainsi il est nécessaire de maîtriser l'ensemble des facteurs de la prise de vue : position géographique, azimut de la cible photographiée, focale utilisée, angle de plongée, hauteur par rapport au sol, exposition par rapport au soleil.

Le matériel employé pour la réalisation des photomontages est le suivant :

- Appareil Canon EOS 6D plein format avec objectif SIGMA « art » 35 mm et trépied Manfrotto ;
- GPS Garmin 60 pour les relevés de coordonnées.

Chaque prise de vue est réalisée à l'aide du trépied. Celui-ci est mis à niveau sur le plan horizontal. La priorité est donnée à une petite ouverture de diaphragme pour avoir une bonne profondeur de champ (zone de netteté). La course du soleil est prise en compte dans la campagne de prise de vue pour éviter les contre-jours. En cas d'impossibilité d'évitement d'un contre-jour, il est fait usage d'un pare-soleil sur l'objectif.

Une première campagne de prises de vues a été réalisée en octobre 2017. Elle a été complétée d'une seconde campagne à feuilles tombantes en février 2021.

6.1.5 Présentation des photomontages

Les photomontages sont présentés dans un carnet A3 de la manière suivante :

Commentaire du photomontage :

Descriptif de l'état initial, du contexte éolien et de l'insertion du projet.

La conclusion porte une qualification sur l'effet du projet et sa contribution sur le cumul éolien.

Données techniques

Localisation du cône de vue sur un fond IGN éloignée rapproché

23 - Depuis la sortie ouest d'Auchy-la-Montagne, rue Neuve

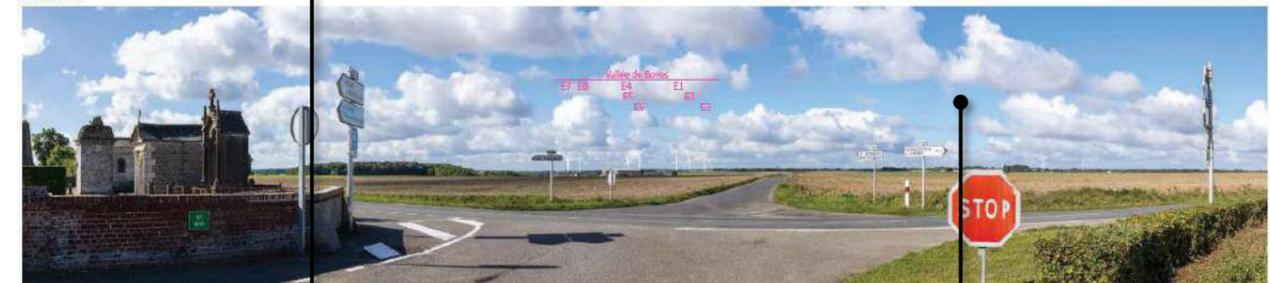
La sortie d'Auchy-la-Montagne par la rue Neuve est également occupée par la présence du cimetière et le débouché sur la RD149 permettant de rejoindre directement Crèvecœur-le-Grand. C'est une ambiance de périphérie villageoise directement au contact avec la plaine agricole qui s'offre aux riverains, avec un mélange d'usages résidentiel et agricole.
 La chaussée reste à hauteur du terrain naturel ce qui offre une belle perspective visuelle dans cette direction et amène à porter l'attention sur la plaine voisine. Par ailleurs, ce lieu de prise de vue laisse voir le bois de la Forêt Ricard d'une part et la silhouette de Rotangy avec le parc La Garenne, le Muguet et Lilius d'autre part.
 Les huit éoliennes du projet de la Vallée de Boves sont clairement visibles et la stratégie d'implantation avec ses trois alignements est aisément compréhensible. Dans le cadre de la séquence de sortie du village, le parc apparaît structuré et régulier, en accompagnement du trajet menant à Rotangy. La prégnance des éoliennes est compensée par une distance de 1,7 km pour l'éolienne la plus proche (E8) et par la qualité d'implantation qui en facilite la lecture.
 L'impact du projet est modéré. L'impact sur le cumul éolien est faible.



ETAT INITIAL



PROJET



Photographie de l'état initial sur laquelle figure le contexte éolien existant et une simulation des parcs accordés.

Des annotations sont ajoutées sur les éléments paysagers notoires et sur les parcs en exploitation et ceux autorisés.

Photographie de l'état initial sur laquelle figure le contexte éolien existant ainsi qu'une simulation du projet, des parcs autorisés et des parcs en instruction.

Des annotations viennent préciser la numérotation des éoliennes du projet et le nom des parcs en instruction.

En plus de ces simulations, une vue à taille réelle ou « vue réaliste » est insérée à la suite du photomontage sur une double page A3. Lorsqu'il tient le document à 45 cm du regard, l'observateur a la perception des éoliennes dans le paysage comme si le projet était la réalité.

1 - Depuis la RD151 entre Grandvilliers et Le Hamel

Avant l'entrée des villages de Grez et le Hamel sur la RD151, le paysage agricole s'étale largement avec une certaine perspective visuelle. Elle est composée d'une mosaïque parcellaire interceptée par les bandes boisées et les couronnes végétales des lieux de vie.

De part et d'autre de la RD151, parmi la végétation, on distingue quelques habitations et divers équipements locaux : le château d'eau en guise de point de repère, des bâtiments agricoles sur la périphérie et l'église protégée. Les couronnes végétales font office d'écran sur la plaine. Le parc accordé de Grez Le Hamel se distingue clairement à l'arrière plan ainsi que les éoliennes du projet Bois Gallets.

Pour les parcs plus éloignés, seules quelques extrémités de pales sont discernables dans le panorama sans présence notable. Les parcs de La Garenne, le Muguet et Lihus ne sont pas totalement absents mais pour le moins très discrets avec des éoliennes « brouillées » derrière le faitage des arbres. Le projet vient prendre place derrière cet ensemble de parcs sans être visible.

L'impact du projet est nul.

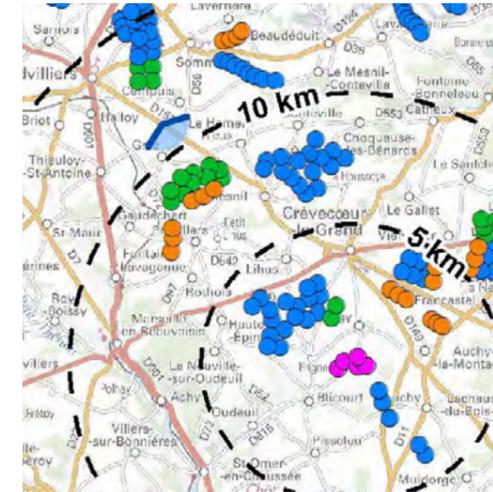
ETAT INITIAL



PROJET



X (Lambert 93) : 626172
Y (Lambert 93) : 6950620
Cap (°) : 142
Date : 06/10/2017
Éolienne la plus proche : E2 - 11,3 km
Éolienne la plus éloignée : E4 - 12,0 km
Angle de vue (°) 140



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





2 - Depuis la sortie est de Prévillers, rue de Lihus

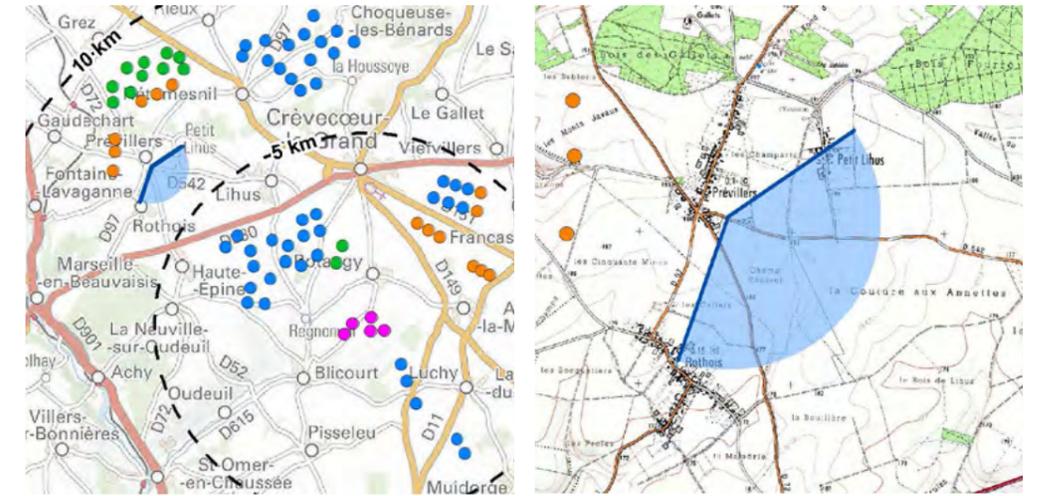
La sortie est de Prévillers (un peu avant le cimetière) est tournée vers la plaine et un panorama très ouvert s'offre aux usagers qui prennent la direction de Lihus.

La plaine cultivée s'étale au premier plan, les rideaux de végétation n'apparaissant que sur la ligne d'horizon reportée dans le lointain. Il n'y a pas de point de repère émergeant sur cette vue, en dehors des parcs installés sur le plateau. L'église de Petit Lihus est bien intégrée et à peine visible. Le parc le plus proche est constitué par l'ensemble de La garenne, Le Muguet et Lihus.

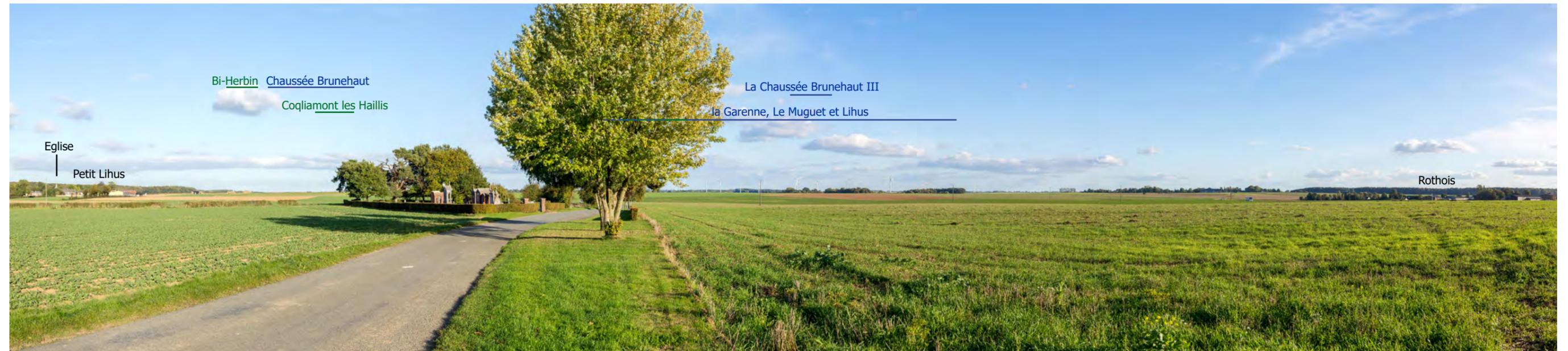
C'est dans ce même axe que prend place le projet de la Vallée de Boves à la fois derrière le parc en exploitation et les bandes boisées. Ainsi il n'y a pas d'occupation supplémentaire sur la ligne d'horizon et l'angle occupé sur la perspective est très raisonnable à cette distance.

L'impact du projet est faible. L'impact sur le cumul éolien est très faible.

X (Lambert 93) : 627589
 Y (Lambert 93) : 6945901
 Cap (°) : 127
 Date : 06/10/2017
 Éolienne la plus proche : E1 E2 - 7,0 km
 Éolienne la plus éloignée : E4 - 7,8 km
 Angle de vue (°) 144



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





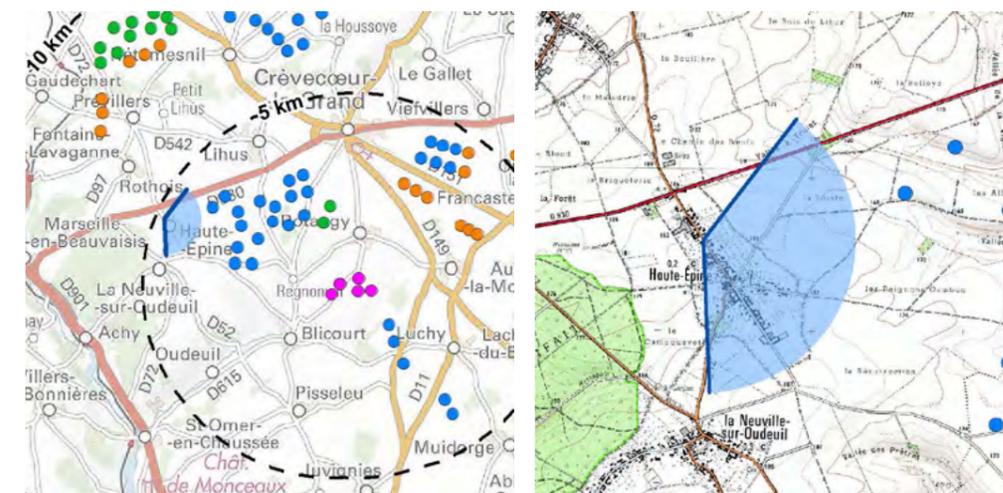
3 - Depuis la maison à pans de bois de Haute-Epine (MH : Monument historique)

La maison à pans de bois de Haute-Epine est l'un des quatre Monuments historiques présent dans l'aire d'étude intermédiaire. Elle est située le long de la rue principale : rue du Grand Bout. Son architecture s'apprécie uniquement à proximité et elle ne présente aucune élévation notable.

Le projet de la Vallée de Boves est situé à 4,7 km de distance et se trouve entièrement masqué derrière le front bâti. Il n'y a aucune possibilité d'interaction visuelle entre ce monument protégé et le futur parc éolien.

L'impact du projet est nul

X (Lambert 93) : 628278
Y (Lambert 93) : 6943395
Cap (°) : 108
Date : 06/10/2017
Éolienne la plus proche : E1 - 5,0 km
Éolienne la plus éloignée : E4 - 6,0 km
Angle de vue (°) 140



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





4 - Depuis le centre-village de Haute-Epine

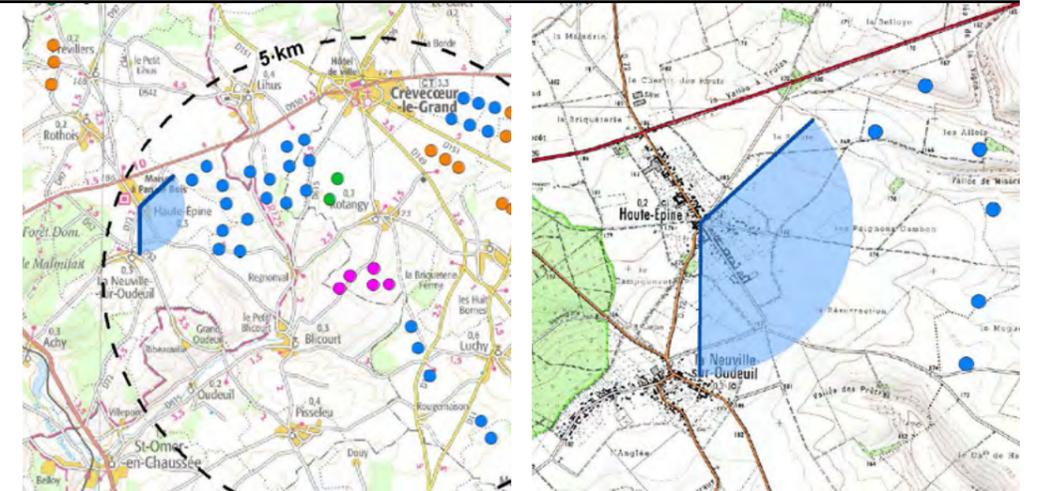
Le centre-village de Haute-Epine fait l'objet d'un aménagement de qualité : la centralité est bien marquée avec une coquette place verte, l'église (non protégée) et un certain dégagement au droit de ce carrefour ce qui génère un bel espace de respiration.

La topographie est plate et la vision entièrement intériorisée. Il n'y a pas d'interaction avec le plateau et on relève que le parcellaire privé est particulièrement jardiné avec une végétalisation significative bien répartie dans l'ensemble du village.

Le parc éolien le plus proche est l'ensemble des sites de Lihus, La Garenne et Le Muguet. On en distingue pas la présence depuis cet angle de vue. Le projet éolien de la Vallée de Boves est situé au delà de ce premier parc. Il est entièrement masqué derrière le front bâti et sans interaction visuelle.

L'impact du projet est nul.

X (Lambert 93) : 628458
Y (Lambert 93) : 6943107
Cap (°) : 114
Date : 06/10/2017
Éolienne la plus proche : E1 - 4,7 km
Éolienne la plus éloignée : E4 - 5,7 km
Angle de vue (°) 133



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





5 - Depuis la sortie est de Haute-Epine

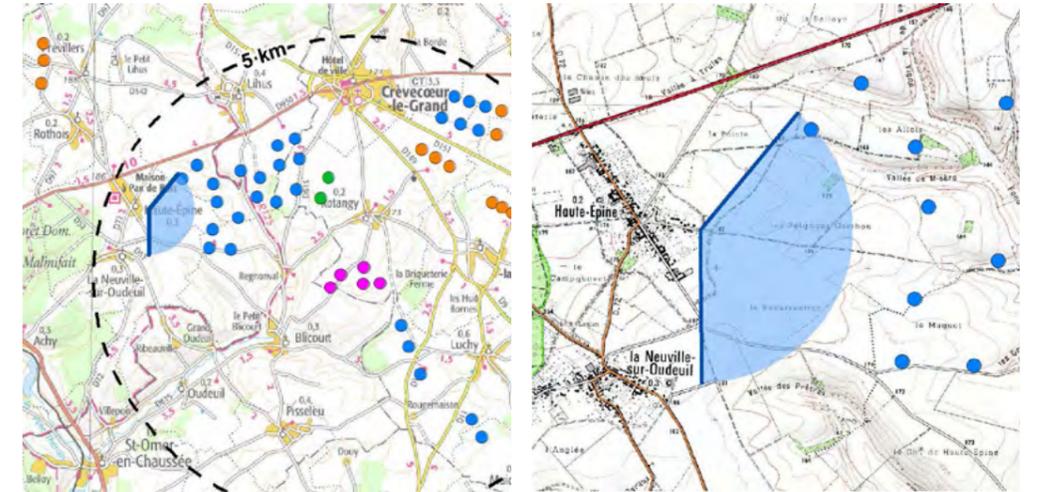
Ce point de vue est localisé à la sortie est de Haute-Epine, rue des Lombards, à hauteur de la dernière habitation. La vue replace l'interprétation paysagère dans une zone à la topographie plane et étendue. En sortie de village, les quelques arbres de la couronne végétale laissent clairement filtrer le panorama sur les sites éoliens de la plaine.

La présence du parc en exploitation le plus proche, formé par l'ensemble La Garenne, Le Muguet et Lihus prend l'ascendant sur les autres sites en raison de sa proximité. L'étendue de la plaine permet une bonne intégration avec un rapport d'échelle favorable.

Les 5 éoliennes du projet de la Vallée de Boves s'insèrent à l'arrière plan du paysage éolien existant.

L'impact du projet est faible. L'impact sur le cumul éolien est très faible.

X (Lambert 93) : 628876
 Y (Lambert 93) : 6943043
 Cap (°) : 110
 Date : 03/10/2017
 Éolienne la plus proche : E1 - 4,3 km
 Éolienne la plus éloignée : E4 - 5,3 km
 Angle de vue (°) 140



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





6 - Depuis la sortie est de Lihus, rue de Crèveœur (RD542)

La RD542 relie Lihus à la RD930 qui rejoint ensuite Crèveœur-le-Grand sur une portion de plateau dédiée à la grande culture. Dans ce paysage rural de sortie de village, on perçoit principalement les dernières franges végétalisées de la couronne de Lihus : une haie arborée sur la gauche et une haie arbustive sur la droite. Elles soulignent des espaces de prairies. Le léger encaissement de la route par rapport au terrain naturel des prairies limite aussi quelque peu la portée du regard.

L'ensemble du parc formé par le site de La Garenne, Le Muguet et Lihus est l'évènement visuel qui attire l'attention du riverain posté au droit de ce point d'observation. Il s'insère dans le panorama de la plaine et on ne relève aucun rapport d'échelle inapproprié.

Le projet éolien de la vallée de Boves est situé à l'arrière plan du parc précédant, ici en partie derrière une haie. Les éoliennes E1 et E5 sont les plus lisibles ; toutes les autres étant principalement situées derrière la haie, seules les bouts de pales apparaissent. Le projet est intégré au contexte global déjà significativement marqué par la présence éolienne avec un apport visuel très restreint.

L'impact du projet est très faible. L'impact sur le cumul éolien est très faible.

X (Lambert 93) : 631225

Y (Lambert 93) : 6945555

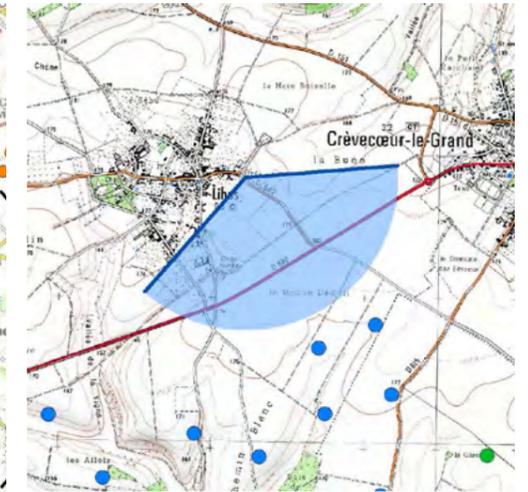
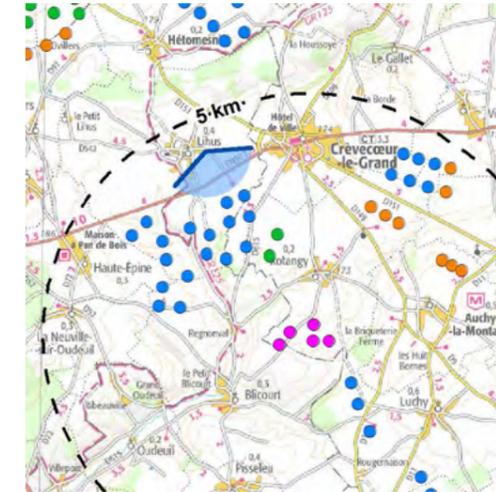
Cap (°) : 154

Date : 06/10/2017

Éolienne la plus proche : E2 - 4,4 km

Éolienne la plus éloignée : E4 - 4,9 km

Angle de vue (°) 136



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





7 - Depuis la sortie sud de Lihus, rue Neuve

La rue Neuve est une autre voie de desserte de Lihus. Elle permet de rejoindre la RD930 puis de poursuivre sur le plateau en direction de Regnonval 3 kilomètres plus loin.

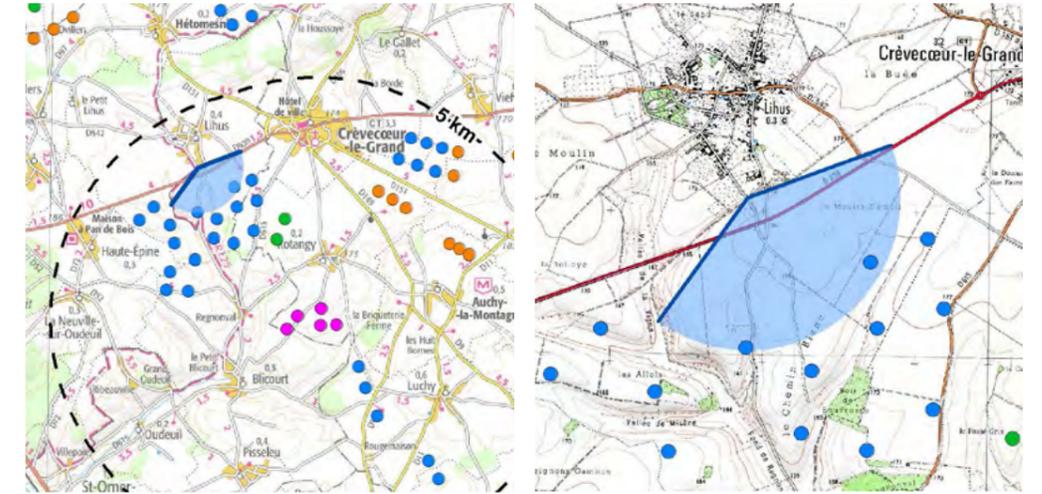
Comme pour la simulation précédente, cette prise de vue rend compte de la frange végétale qui accompagne historiquement le village de Lihus. Cette zone tampon est restée préservée avec des espaces de prairies situés au plus près des fermes. Elle constitue une barrière filtrant les installations éoliennes qui occupent désormais le plateau.

Le parc en exploitation de La Garenne, Le Muguet et Lihus vient ponctuer l'arrière-plan au-delà des haies et des alignements plantés. La vue sur cet équipement est désormais incontournable depuis les abords ; elle fait néanmoins l'objet d'une bonne intégration grâce au rapport d'échelle favorable au regard du vaste plateau qui l'accueille.

Le projet éolien de la Vallée de Boves s'immisce derrière les éléments de composition jusqu'à quasiment disparaître de l'angle de vue. Seule l'éolienne n°2 reste présente dans l'axe de la chaussée.

L'impact du projet est très faible. L'impact sur le cumul éolien est très faible.

X (Lambert 93) : 630897
Y (Lambert 93) : 6944861
Cap (°) : 143
Date : 06/10/2017
Éolienne la plus proche : E1 - 3,9 km
Éolienne la plus éloignée : E4 - 4,6 km
Angle de vue (°) 146



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





8 - Depuis la RD930 entre Haute-Epine et Crèvecœur-le-Grand

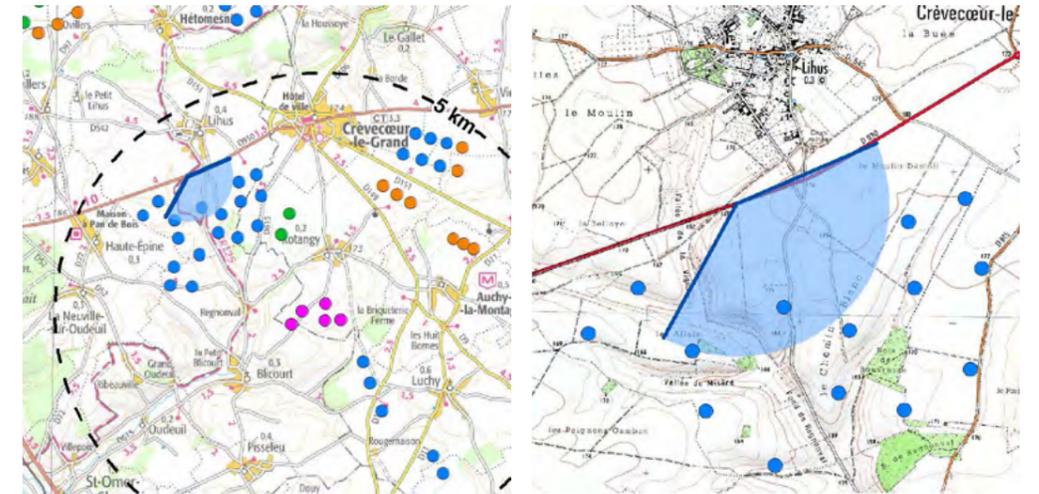
La vue depuis la RD930 permet d'illustrer le panorama depuis un axe de déplacement local fréquenté. Elle rend compte également de la vue qui se présente à l'observateur après avoir franchi la frange végétale qui accompagne le village de Lihus (cf. simulations n°6 et 7).

Les éoliennes qui occupent ce paysage (parc en exploitation de La Garenne, Le Muguet et Lihus) interviennent dans un contexte exclusif de plateau cultivé vierge de tout éléments de repère et de tout habillage. Leur insertion se confond bien dans le ciel car il domine ce paysage d'openfield. La densité d'éoliennes est tout à fait acceptable dans la mesure où elles ne sont pas en interaction avec d'autres éléments de composition.

Le projet éolien de la Vallée de Boves est situé derrière un bombement du relief si bien que seule la partie supérieure du rotor est visible. Aucun mat n'étant discernable, le principe d'implantation n'est pas clairement visible. Par ailleurs les éoliennes se fondent derrière les 6 éoliennes du premier parc ce qui densifie légèrement l'angle de vue mais ne crée pas de point focal supplémentaire.

L'impact du projet est très faible. L'impact sur le cumul éolien est très faible.

X (Lambert 93) : 630577
 Y (Lambert 93) : 6944555
 Cap (°) : 138
 Date : 06/10/2017
 Éolienne la plus proche : E1 E2 - 3,9 km
 Éolienne la plus éloignée : E4 - 4,6 km
 Angle de vue (°) 142



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





9 - Depuis l'entrée nord dans Crèvecœur-le-Grand (église MH)

La RD106 est l'une des entrées/sorties principales au nord de Crèvecœur-le-Grand. En partant de Catheux elle chemine dans le vallon sec dit « Vallée de Crèvecœur » pour déboucher ensuite sur le plateau. Elle préfigure l'entrée dans l'agglomération ; elle se prolonge dans Crèvecœur avec la rue d'Amiens.

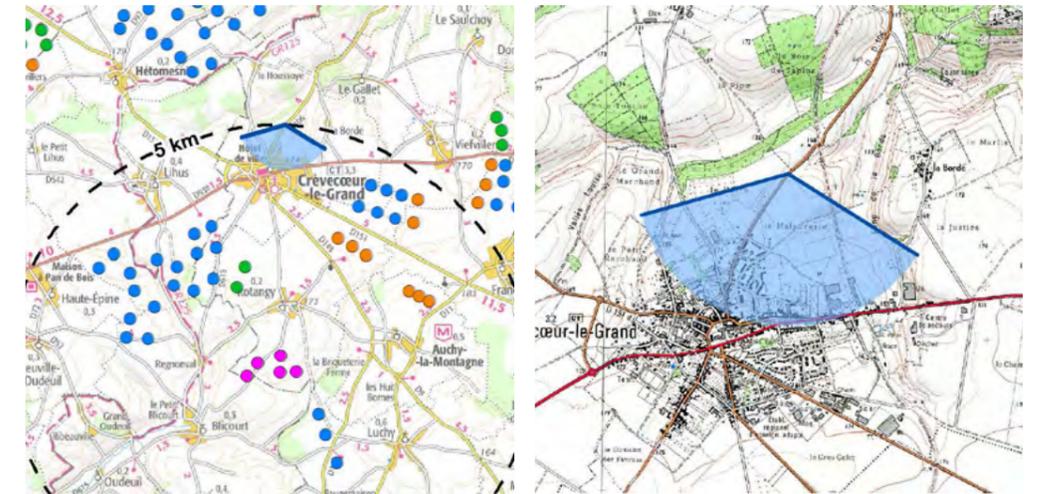
Le point de vue donne à voir une entrée résidentielle (La Maladrerie) avec les premières habitations directement au contact des espaces cultivés. La silhouette bâtie de la ville ne se distingue pas nettement car la frange végétale est omniprésente. Toutefois le clocher de l'église Saint-Nicolas (Monument historique) se voit nettement.

Le parc éolien de La Garenne et le Muguet vient affleurer la silhouette de la ville avec 3 éoliennes qui signalent la présence de ce parc important. Ces trois éoliennes sont en covisibilité directe avec l'église ; toutefois le rapport d'échelle est préservé car elles en sont suffisamment éloignées.

Le projet éolien de la Vallée de Boves est situé à l'arrière-plan, principalement sous la surface topographique et sans aucun effet de surplomb sur l'église. Les extrémités de pales des éoliennes E1 et E2 émergent au dessus de la cime des arbres. Cela qualifie une covisibilité indirecte dont l'effet global est très faible.

L'impact du projet est très faible. L'impact sur le cumul éolien est très faible.

X (Lambert 93) : 633708
 Y (Lambert 93) : 6946836
 Cap (°) : 188
 Date : 06/10/2017
 Éolienne la plus proche : E5 - 5,1 km
 Éolienne la plus éloignée : E1 - 5,6 km
 Angle de vue (°) 132



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





10 - Depuis le centre-ville de Crèvecœur-le-Grand (église et château MH)

Le centre-ville de Crèvecœur-le-Grand se caractérise par une place centrale (place de l'Hôtel de ville) encadrée par la rue Gambetta. Le château (aujourd'hui faisant office de mairie) et l'église forment le centre historique et patrimonial de la ville. Depuis le domaine public, la chaussée est bordée d'habitations et de commerces qui constituent un écran opaque avec la plaine. Dans cette ambiance paysagère urbaine, le contexte éolien proche n'est pas visible.

Le projet éolien de la Vallée de Boves est masqué derrière le bâti en direction du château ce qui ne permet pas de le distinguer. L'ambiance au nord de la place de Crèvecœur-le-Grand est entièrement préservée depuis ce point de vue.

L'impact du projet est nul.

X (Lambert 93) : 633218

Y (Lambert 93) : 6945861

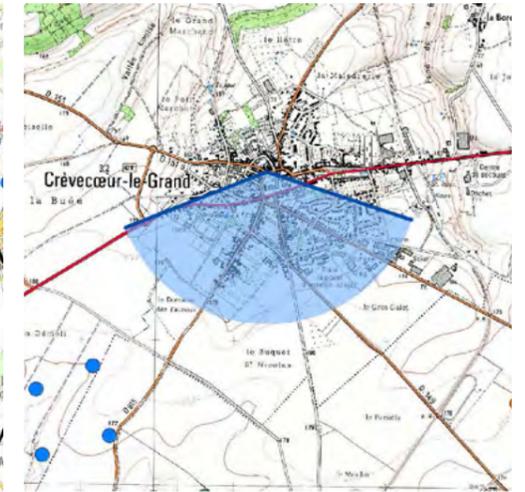
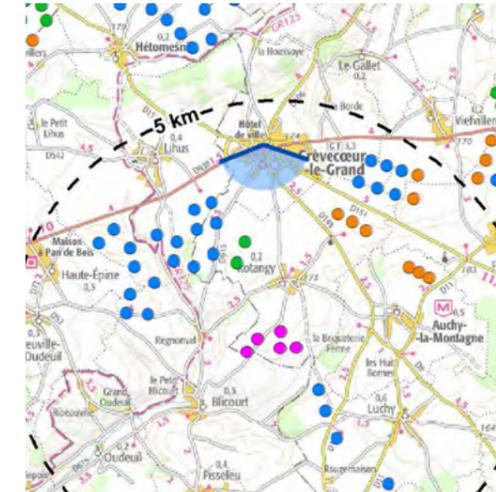
Cap (°) : 179

Date : 06/10/2017

Éolienne la plus proche : E5 - 4,1 km

Éolienne la plus éloignée : E1 E3 E4 - 4,5 km

Angle de vue (°) 140



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





BOULANGERIE

CHOCOLAT

Le Bilto

P



STRAAT

11 - Depuis le centre-ville de Crèvecœur-le-Grand (château MH)

Ce photomontage est dans la continuité de la simulation n°10 qui illustre l'effet du projet au droit de deux emplacements depuis la place (nord et sud). Le lecteur est invité à s'y reporter pour prendre connaissance des informations générales.

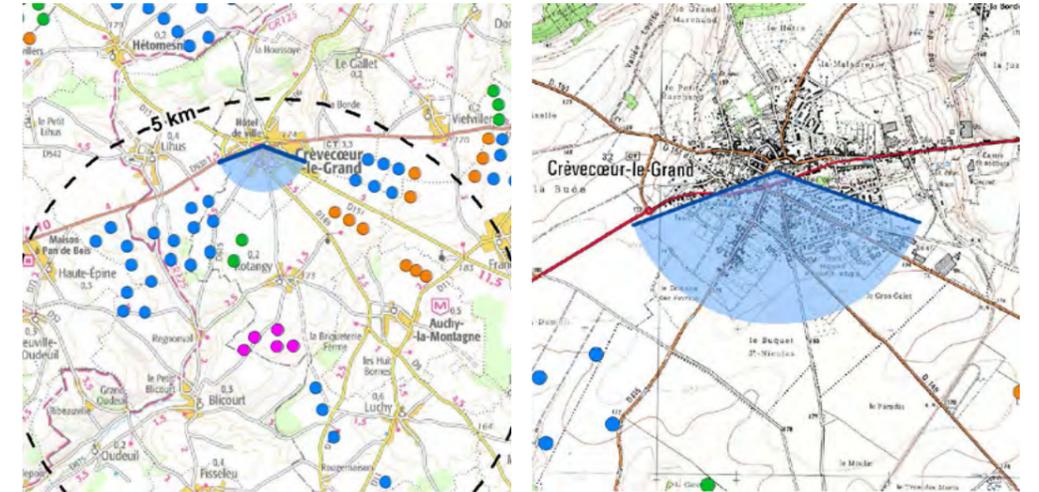
L'emplacement est choisi face au château dans la fenêtre visuelle séparant les deux corps de bâtiment. Cette prise de vue est réalisée au sud de la place de l'Hôtel de ville tandis que l'extrémité est du projet éolien de la Vallée de Boves est volontairement située en décalage de l'axe de la route de Rotangy.

Le projet éolien de la Vallée de Boves est masqué derrière le bâti en direction du château ce qui ne permet pas de le distinguer. L'ambiance est entièrement préservée depuis ce point de vue.

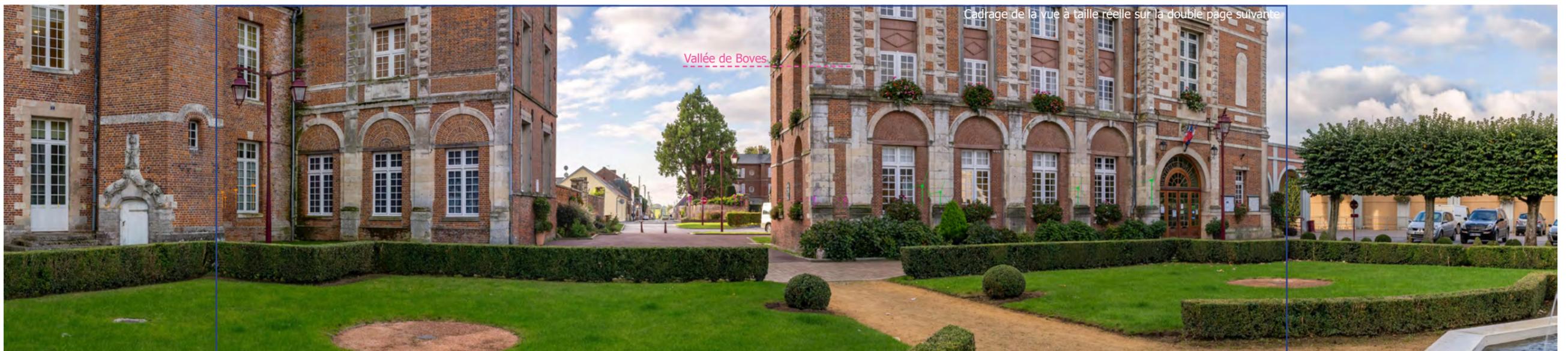
L'impact du projet est nul.

ETAT INITIAL

X (Lambert 93) : 633254
Y (Lambert 93) : 6945787
Cap (°) : 180
Date : 06/10/2017
Éolienne la plus proche : E5 - 4,0 km
Éolienne la plus éloignée : E1 - 4,5 km
Angle de vue (°) 140



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





12 - Depuis la sortie sud-ouest de Crèvecœur-le-Grand sur la RD930

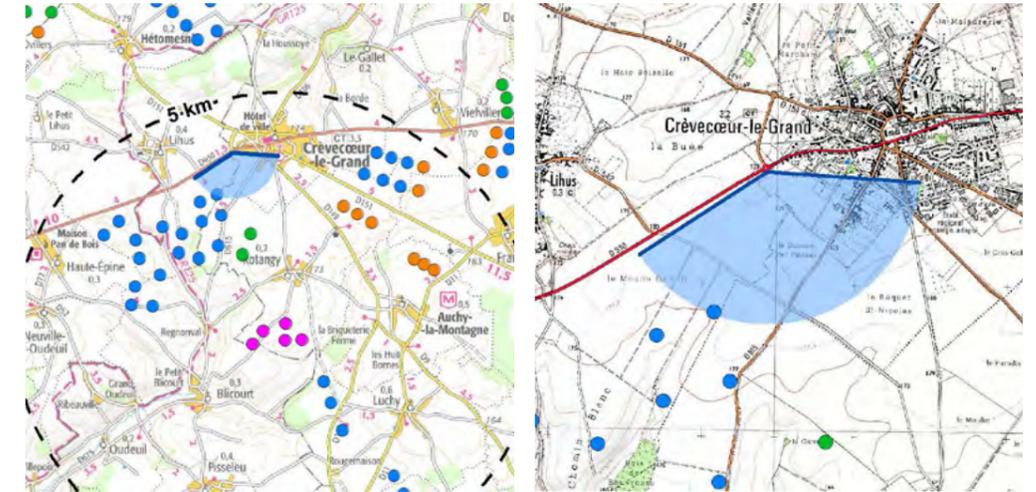
Le lotissement situé à hauteur de la sortie sud-ouest de Crèvecœur-le-Grand sur la RD930 est à la fois un lieu de passage pour les usagers routiers et une zone d'interface. En effet, les habitations sont au contact direct avec le plateau agricole. En dehors du merlon végétalisé, il n'y a pas d'espace de transition avec les parcelles cultivées qui jouxtent la chaussée.

Le parc éolien de l'ensemble formé par La Garenne, Le Muguet et Lihus est bien visible. Il est bien présent dans le paysage de proximité compte tenu du positionnement sur la plaine voisine. L'implantation est dense mais l'amplitude du plateau permet une bonne intégration d'ensemble sans interaction visuelle inappropriée.

Le projet éolien de la Vallée de Boves est moins impactant que l'existant ; il voit son positionnement clairement distinct du parc précédent grâce à un positionnement décalé vers le sud-est. Les éléments de composition végétaux, récemment plantés, jouent déjà un rôle important puisqu'il permettent d'atténuer la présence éolienne. Les rotors de 4 éoliennes sur les 5 qui composent le projet viennent s'intercaler entre les arbustes dans un rapport d'échelle équivalent. Le projet vient donc se fondre derrière l'habillage situé à l'avant plan.

L'impact du projet est faible. L'impact sur le cumul éolien est faible.

X (Lambert 93) : 632440
Y (Lambert 93) : 6945497
Cap (°) : 160
Date : 27/02/2021
Éolienne la plus proche : E2 E5 - 3,9 km
Éolienne la plus éloignée : E4 - 4,3 km
Angle de vue (°) 140



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





13 - Depuis la voie communale menant de Crèvecœur-le-Grand à Rotangy

Le point de vue est situé sur la Route communale de Rotangy en venant de Crèvecœur-le-Grand. Il s'agit d'une route de campagne.

Le grand paysage est ouvert sur le plateau agricole qui occupe l'ensemble du premier plan. Viennent ensuite, dans le plan intermédiaire, la barrière végétale qui souligne l'emplacement de l'ancienne voie de chemin de fer et le clocher de l'église de Rotangy. C'est un édifice non protégé, seul marqueur de l'emplacement du village. La silhouette de Rotangy n'est pas discernable car les constructions sont toutes « dissimulées » derrière le masque végétal.

On ne distingue que les premières éoliennes du parc de La Garenne, Le Muguet et Lihus sur la droite du panorama. Les 5 éoliennes du projet éolien de la Vallée de Boves émergent quant à elles à l'arrière-plan de la scène au dessus de la barrière végétale, sans confrontation visuelle avec les habitations qui restent masquées. L'implantation en bouquet est entièrement visible.

L'impact du projet est modéré. L'impact sur le cumul éolien est faible.

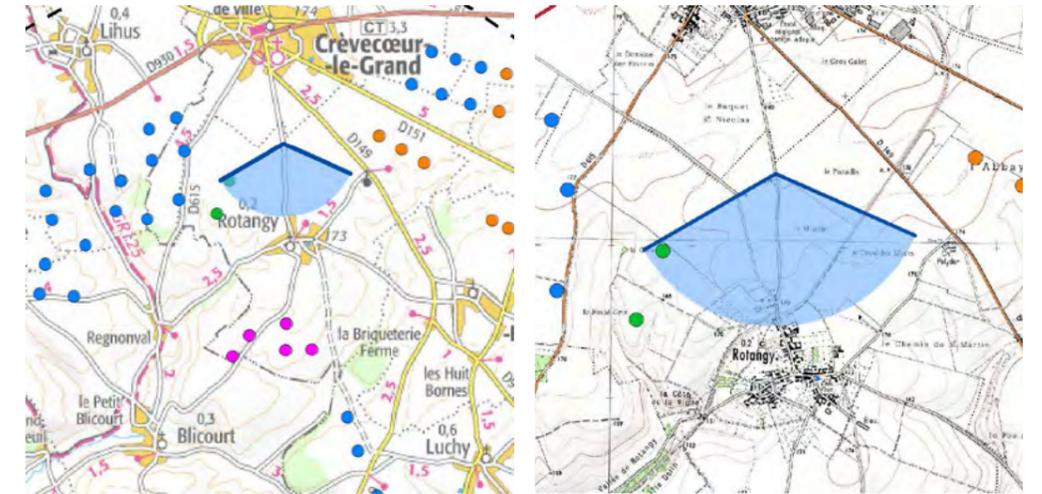
ETAT INITIAL



PROJET



X (Lambert 93) : 633549
Y (Lambert 93) : 6944238
Cap (°) : 177
Date : 06/10/2017
Éolienne la plus proche : E5 - 2,5 km
Éolienne la plus éloignée : E1 - 3,0 km
Angle de vue (°) 126



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





13bis - Depuis la voie communale menant de Crèvecœur-le-Grand à Rotangy

Le déplacement de l'éolienne E1 réduit l'extension latérale du parc sur l'horizon ; ce qui est un effet positif.

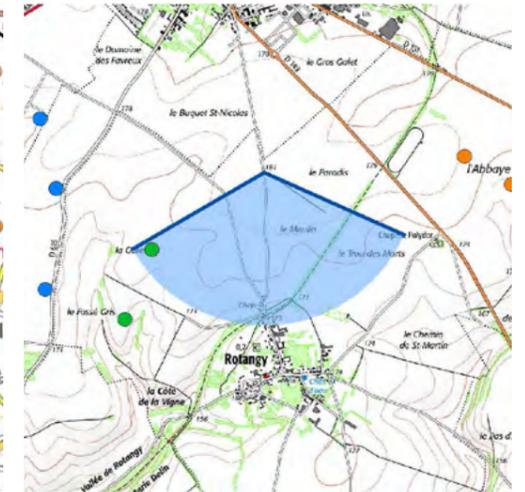
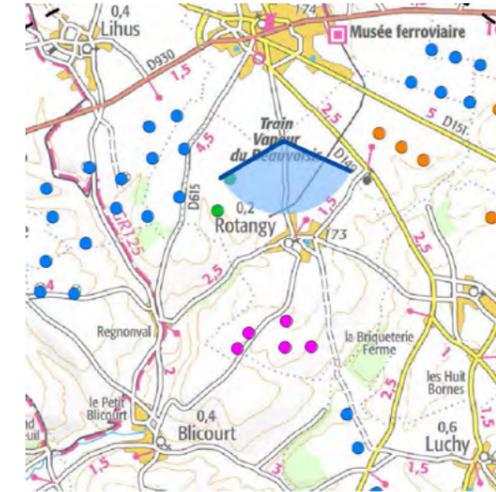
La configuration d'ensemble reste identique avec le constat d'un léger rapprochement de E1 vers E2.

L'impact de ce déplacement est très faible.

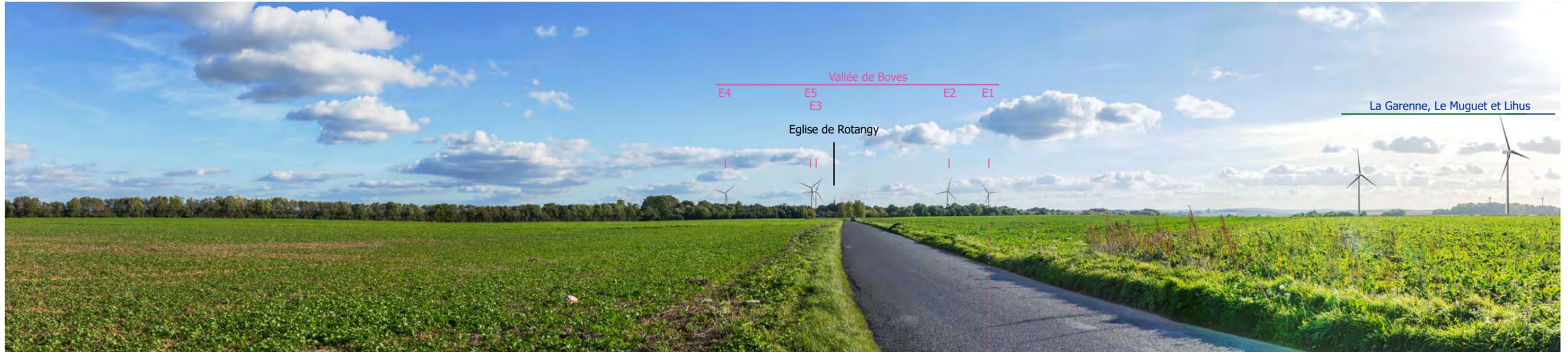
Pour rappel, la qualification de l'impact du projet reste identique :

- L'impact du projet est modéré. L'impact sur le cumul éolien est faible.

X (Lambert 93) : 633549
Y (Lambert 93) : 6944238
Cap (°) : 177
Date : 06/10/2017
Éolienne la plus proche : E5 - 2,5 km
Éolienne la plus éloignée : E1 - 2,9 km
Angle de vue (°) 126



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





14 - Depuis le hameau Le Gallet (circuit de la Vallée Madame, paysage emblématique)

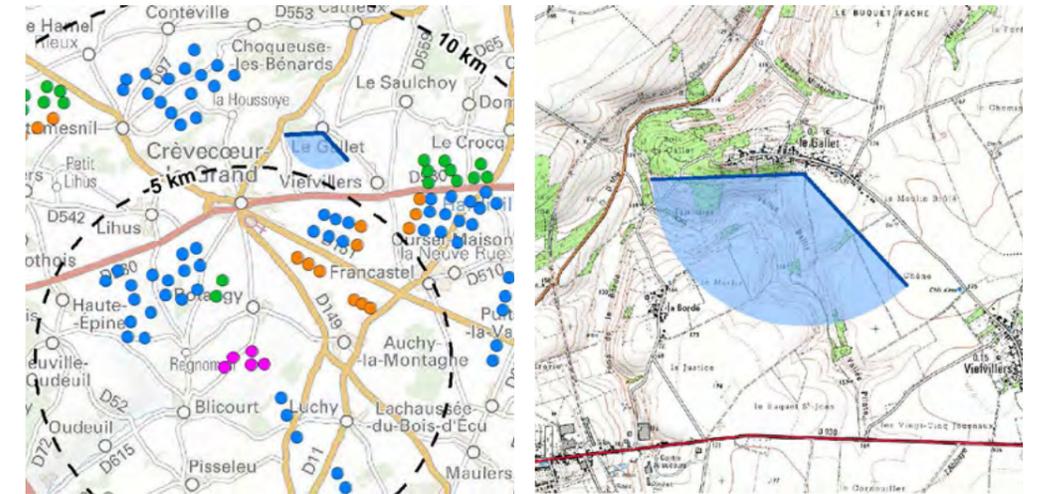
Le hameau Le Gallet, au nord-est de Crèvecœur-le-Grand, est situé sur une élévation en limite du paysage emblématique de la Vallée de la Selle. Le paysage présente donc ici tous les éléments caractéristiques de cette portion du territoire avec les boisements, les mouvements de la topographie et la mosaïque agricole. Cette vue ondulante et habillée de nombreux éléments qualitatifs procure une belle image de la campagne boisée en rupture avec les ambiances du plateau plus monotones.

Plusieurs parcs éoliens sont intégrés au panorama dont le plus proche est celui de la Demi-Lieue (6 éoliennes) complété du projet Moulin Malinot. Les autres sites sont plus éloignés et installés derrière la topographie.

Le projet éolien de la Vallée de Boves est lui aussi localisé à l'arrière-scène et sera donc visible depuis le circuit de randonnée qui chemine à la périphérie de ce paysage emblématique. L'implantation s'individualise clairement par rapport aux autres sites et forme un agencement en « deux par deux » (E3/E5, E2/E1). L'effet visuel est toutefois limité grâce à l'éloignement de plus de 6 km et aux pieds de mâts masqués sans aucun effet de surplomb.

L'impact du projet est faible. L'impact sur le cumul éolien est faible.

X (Lambert 93) : 635555
 Y (Lambert 93) : 6947753
 Cap (°) : 203
 Date : 06/10/2017
 Éolienne la plus proche : E5 - 6,3 km
 Éolienne la plus éloignée : E1 - 7,0 km
 Angle de vue (°) 131



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





15 - Depuis la RD930 à hauteur de Viefvillers

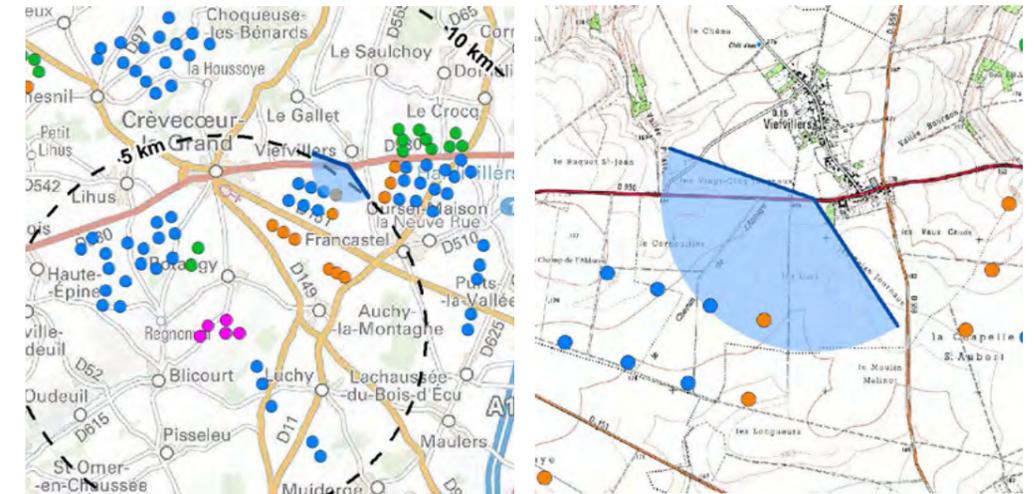
Cette vue appartient à une série de 4 emplacements le long de la RD930 : photomontages n° 8, 12, 15 et 16 ; ceci afin d'apprécier l'effet du projet le long de cet axe de circulation fréquenté.

Depuis la sortie ouest de Viefvillers, ce grand panorama offre une vue bien dégagée : à titre d'illustration, les éoliennes de La Garenne et Le Muguet sont à 5 km d'éloignement et celles de Luchy et Muidorge à 7,5 km. Dans ce contexte d'openfield, le plateau prolonge le paysage jusqu'à la ligne d'horizon avec un topographie monotone. Le parc de La Demi-Lieue attire le regard car il est situé à proximité. Tous les autres sites sont perçus loin derrière l'horizon. Ce sont ici les parcs La Demi-Lieue, le projet en instruction Moulin Malinot et l'ensemble formé par La Garenne, le Muguet et Lihus (dans la même perspective) qui définissent l'emprise latérale sur l'horizon.

Vient s'y ajouter le projet éolien de la Vallée de Boves, intégré au centre de la perspective derrière la Demi-Lieue. Le site est reculé dans la plaine mais il ne forme pas un nouveau point d'appel. Ces 5 nouvelles éoliennes viennent composer l'horizon et sont visibles dans un rapport d'échelle cohérent avec l'impression perçue de grands espaces.

L'impact du projet est faible. L'impact sur le cumul éolien est faible.

X (Lambert 93) : 636932
 Y (Lambert 93) : 6945986
 Cap (°) : 218
 Date : 06/10/2017
 Éolienne la plus proche : E5 - 5,4 km
 Éolienne la plus éloignée : E1 - 6,2 km
 Angle de vue (°) 143



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*





16 - Depuis le franchissement de la RD930 sur l'A16 à Harddivillers

Sur le plateau, les franchissements de l'autoroute A16 sont des occasions pour prendre une hauteur suffisante et pouvoir ainsi mieux appréhender le panorama vers le plateau. Pour cela, deux points de vues ont été retenus avec les photomontages n°16 et 17.

Au droit de l'intersection A16/RD930, l'ouvrage bénéficie d'une végétalisation des talus ce qui a pour conséquence d'occulter fortement le paysage des alentours. Seules quelques éoliennes proches du parc du Chemin Blanc et d'Oursel-Maison peuvent être observées dans l'axe de la chaussée.

Le projet de parc éolien de la Vallée de Boves est quant à lui entièrement masqué, sans aucune possibilité d'en apercevoir le moindre aspect.

L'impact du projet est nul.

X (Lambert 93) : 642752

Y (Lambert 93) : 6946234

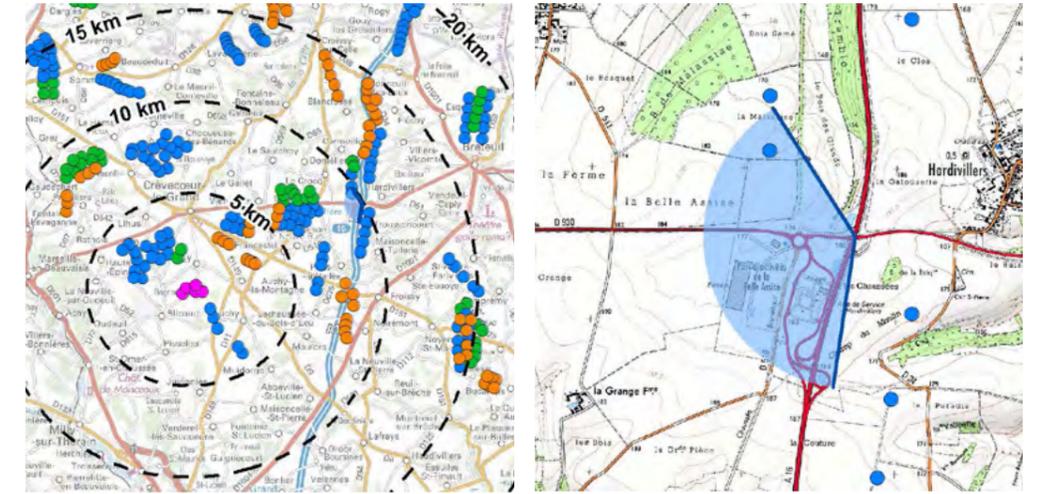
Cap (°) : 258

Date : 06/10/2017

Éolienne la plus proche : E4 - 10,1 km

Éolienne la plus éloignée : E1 - 11,1 km

Angle de vue (°) 139



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





17 - Depuis l'arrivée nord de Froissy sur la RD1001

La RD1001 traverse le territoire du nord au sud tout en assurant la liaison entre les villes de Beauvais et d'Amiens. C'est un axe de découverte du territoire.

Ce point de vue est localisé depuis un point haut qui surplombe légèrement l'environnement à 180 m d'altitude. Les premières maisons de Froissy sont bien visibles sur la gauche, ainsi que les bandes boisées qui occupent les coteaux.

Les éoliennes apparaissent associées au plateau agricole parmi les nombreuses ponctuations boisées qui façonnent ce paysage à effet de coulisse. D'une façon générale, on constate le rôle intermittent des ondulations de la topographie et de la trame végétale. Le parc le plus étendu est celui de la Chaussée Brunehaut qui prend une forme étirée en appui sur l'A16. Le projet l'Européenne est plus proche et étant l'horizon occupé.

Le projet éolien de la Vallée de Boves vient se glisser parmi cet enchevêtrement d'éléments (parcs, linéaires de bois, longues ondulations du relief...), et occupe la vue lointaine de la fenêtre ouverte en direction de la campagne. Ce sont les parcs en exploitation, plus proches, qui occupent le paysage de proximité.

L'impact du projet est très faible. L'impact sur le cumul éolien est très faible.

X (Lambert 93) : 644036

Y (Lambert 93) : 6941691

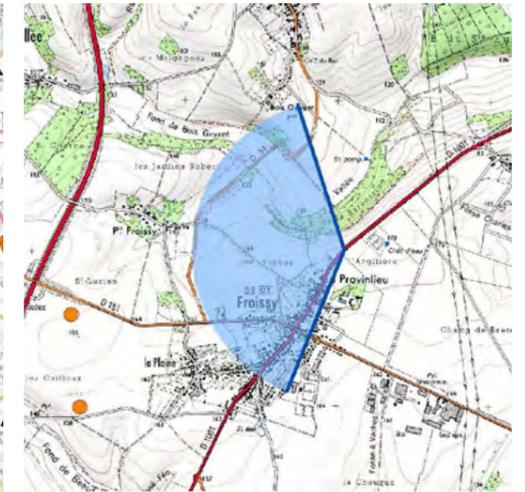
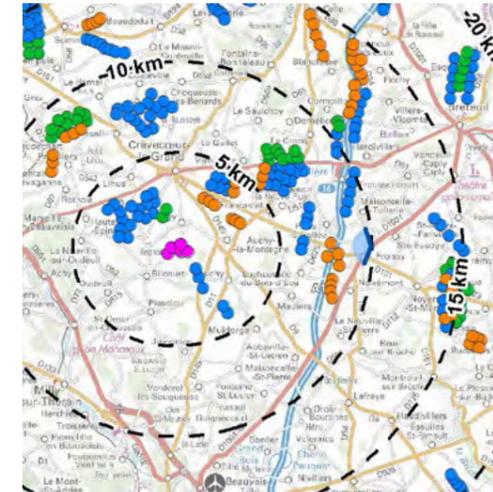
Cap (°) : 272

Date : 06/10/2017

Éolienne la plus proche : E4 - 10,1 km

Éolienne la plus éloignée : E1 - 11,2 km

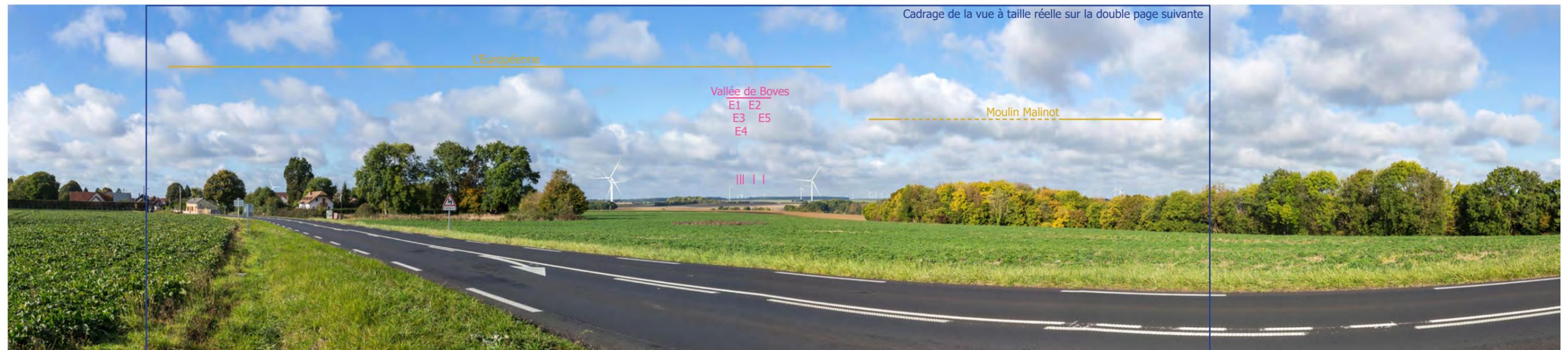
Angle de vue (°) 140



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





18 - Depuis la RD1001 après le franchissement avec l'A16 à hauteur d'Abbeville-St-Lucien

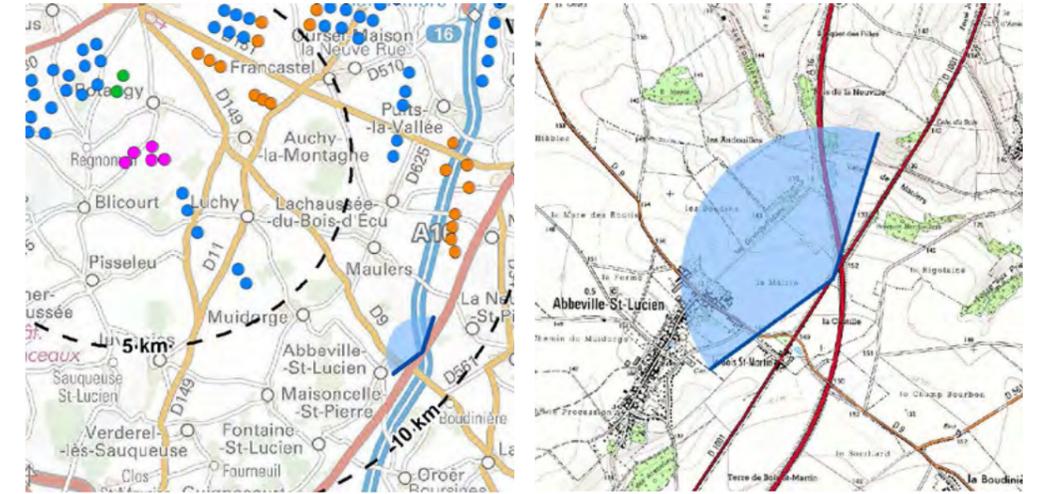
Le point d'observation se trouve sur une portion du plateau du Pays de Chaussée, plate et dégagée, avec la possibilité pour le regard de porter relativement loin.

Emprunt d'horizontalité, le paysage est caractéristique de la grande plaine cultivée. On y observe des arbres d'alignement le long de la route près du franchissement autoroutier, et le système de rideaux boisés sur le panorama. Ce dispositif est efficace et masque la base des éoliennes.

Du projet, dans la continuité des éoliennes les plus éloignées du parc de la Chaussée Brunehaut III, on distingue uniquement les extrémités des pales au dessus du Bois de la Réserve.

Dans ce contexte, l'autre ensemble identifiable depuis la sortie d'Abbeville-Saint-Lucien est formé des parcs Chemin Blanc, Oursel-Maison, la Chaussée Brunehaut IV et le projet Moulin Malinot.

X (Lambert 93) : 641010
Y (Lambert 93) : 6936145
Cap (°) : 306
Date : 06/10/2017
Éolienne la plus proche : E4 - 8,8 km
Éolienne la plus éloignée : E1 - 9,7 km
Angle de vue (°) 144



L'impact du projet est très faible. L'impact sur le cumul éolien est très faible.

ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





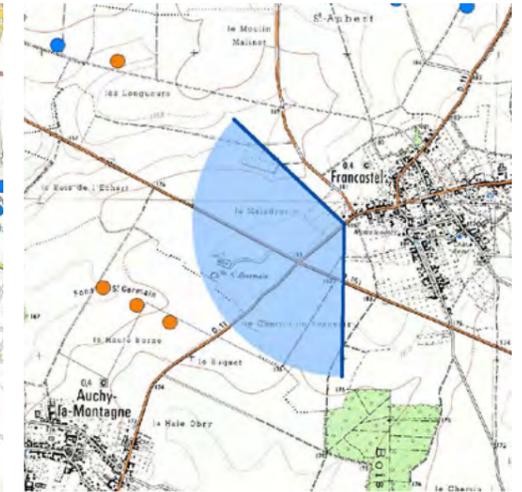
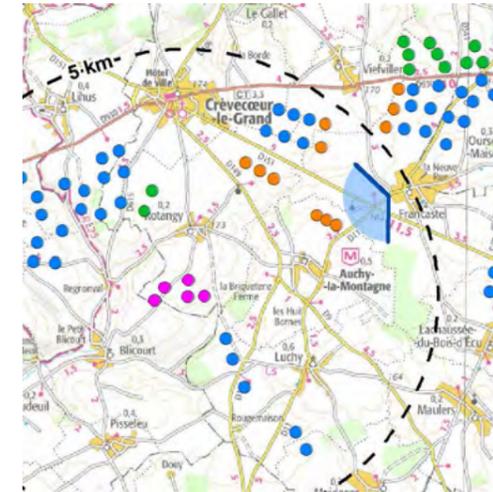
19 - Depuis la sortie sud-ouest de Franc Castel, rue de Beauvais

Franc Castel appartient au grand paysage de plateau cultivé en plein cœur du Pays de Chaussée. Sur cette vue de longue portée, la sortie du village montre les silhouettes des villages bosquets comme points focaux, ainsi que d'autres éléments de composition. Ici Auchy-La-Montagne occupe exactement l'axe de la sortie et la chapelle Saint-Germain est un élément de repère intéressant. Les deux édifices religieux (la chapelle et le clocher - non protégés), sont bien identifiables dans le panorama.

Les parcs en exploitation du contexte éolien restent dans un rapport d'échelle acceptable par rapport à la lecture de la silhouette villageoise et aux boisements des alentours. Le parc de La Chaussée Brunehaut III est en partie en interaction avec Auchy-la-Montagne, tandis que le parc La Garenne, Le Muguet et Lihus est plus isolé dans la plaine. Le projet en instruction Moulin Malinot se distingue car il est plus proche ; les 3 éoliennes centrales appellent le regard et le prolonge jusqu'au projet de la Vallée de Boves. Il est situé entre le Bois Michel et Auchy-la-Montagne à proximité de sa silhouette. Il est entièrement visible, le rapport d'échelle est légèrement prédominant sur le village et la chapelle, dans des proportions similaires au contexte. Une contribution au cumul éolien est constatée par l'extension de l'horizon occupé.

L'impact du projet est faible. L'impact sur le cumul éolien est modéré.

X (Lambert 93) : 637994
 Y (Lambert 93) : 6943606
 Cap (°) : 247
 Date : 06/10/2017
 Éolienne la plus proche : E4 - 4,6 km
 Éolienne la plus éloignée : E1 - 5,6 km
 Angle de vue (°) 132



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*





20 - Depuis le croisement RD151/RD11, entre Francastel et Auchy-la-Montagne

Cette prise de vue vient dans le prolongement de la simulation précédente (photomontage n°19). Elle est située sur un axe de circulation et donne une autre vision de la sortie de Francastel avant de rejoindre la route de Crèvecœur.

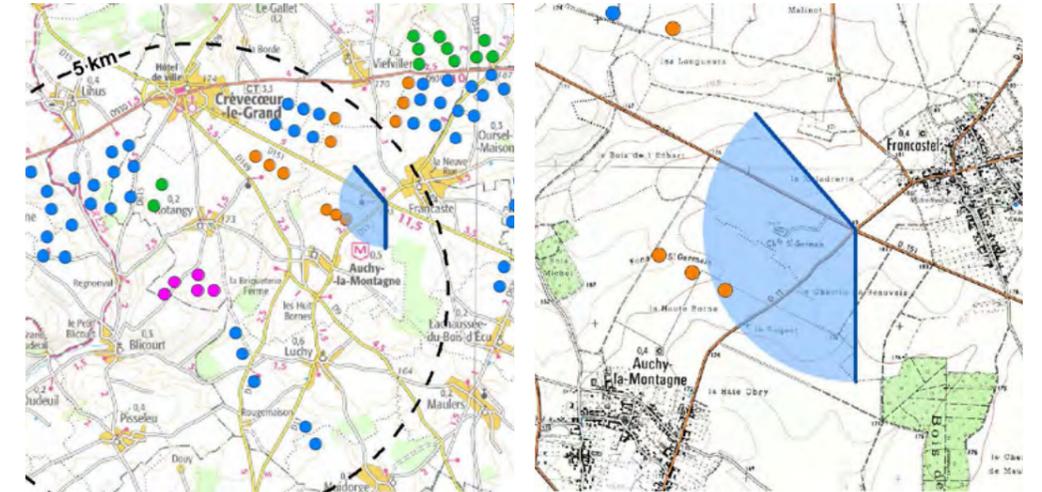
Tous les points de repère restent identiques car le déplacement ne recompose pas la vue. La lecture de ce panorama montre avant tout les ponctuations successives sur l'horizon : Auchy, le Bois Michel avec la chapelle fondue devant ce dernier et la Ville de Crèvecœur-le-Grand à l'extrémité nord. Le contexte éolien s'interprète de la même manière avec des ensembles éoliens bien distincts les uns des autres sur l'horizon. On relève les associations entre Auchy et le parc de La Chaussée Brunehaut III ; entre la Chapelle-Saint-Germain et l'ensemble La Garenne, Le Muguet et Lihus ; entre Crèvecœur et les parcs d'Hétomesnil et La Demi-Lieue.

Le projet en instruction Moulin Malinot se distingue nettement en raison de sa proximité.

Le projet de la Vallée de Boves confirme son occupation dans une fenêtre visuelle entre la silhouette d'Auchy-la-Montagne et le Bois Michel. Le rapport d'échelle reste identique avec l'existant. Le projet forme une continuité supplémentaire entre les éléments de composition cités.

L'impact du projet est faible. L'impact sur le cumul éolien est faible.

X (Lambert 93) : 637698
 Y (Lambert 93) : 6943358
 Cap (°) : 250
 Date : 06/10/2017
 Éolienne la plus proche : E4 - 4,2 km
 Éolienne la plus éloignée : E1 - 5,3 km
 Angle de vue (°) 140



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





21 - Depuis l'entrée nord dans Auchy-la-Montagne en provenance de Francastel (RD11)

L'entrée nord dans Auchy-la-Montagne s'effectue en empruntant la RD11 après l'intersection avec la RD151. Avant l'engagement dans le virage, il est important de relever que la topographie fait l'objet d'un léger bombement en direction du Bois Michel.

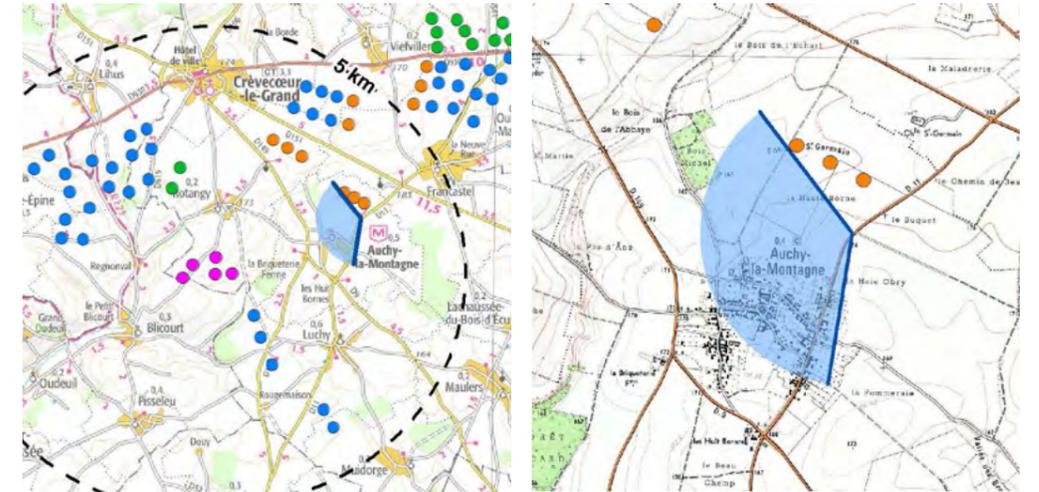
La vue est épurée et caractéristique de la plaine agricole avec la grande mosaïque agricole au premier plan, la silhouette du village bosquet d'Auchy et enfin l'arrière-plan occupé par les sites éoliens en accompagnement latéral.

Leur présence est significative dans le sens où elle occupe l'ensemble des interstices. Néanmoins le rapport d'échelle sur l'église et la frange végétale est toujours favorable car il n'y a jamais de surplomb de la part des éoliennes.

Le projet de la Vallée de Boves est situé à l'extrémité d'Auchy dans un plan plus éloigné. Tous les rotors sont visibles. La présence visuelle est atténuée grâce au micro-relèvement de la topographie qui joue ici un rôle important. Les éoliennes sont en arrière-plan, sans prégnance notable.

L'impact du projet est faible. L'impact sur le cumul éolien est faible

X (Lambert 93) : 636777
 Y (Lambert 93) : 6942612
 Cap (°) : 256
 Date : 06/10/2017
 Éolienne la plus proche : E4 - 3,1 km
 Éolienne la plus éloignée : E1 - 4,1 km
 Angle de vue (°) 134



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





22 - Depuis l'ancienne forge d'Auchy-la-Montagne (MH)

L'ancienne forge d'Auchy-la-Montagne est un bâtiment à pans de bois et torchis faisant l'objet d'une protection au titre des Monuments historiques. Elle est installée Rue Yves Maréchal avec l'axe de chaussée dirigé vers le site du projet. Le contexte paysager proche est fait d'habitations et de plantations d'ornement. L'ambiance intérieure est calme et relativement aérée.

Il n'y a aucun parc éolien visible aux alentours et le projet de la Vallée de Boves est entièrement masqué derrière l'habitation fermant la fenêtre visuelle.

Il n'y a pas d'altération de l'ambiance traditionnelle du lieu et le projet s'insère dans ce contexte sans aucune visibilité.

L'impact du projet est nul.

X (Lambert 93) : 635952

Y (Lambert 93) : 6942135

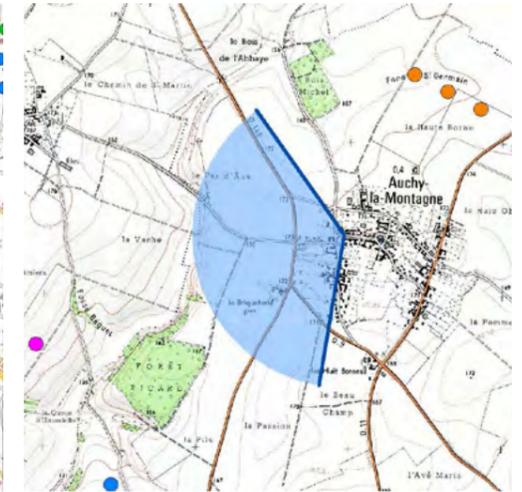
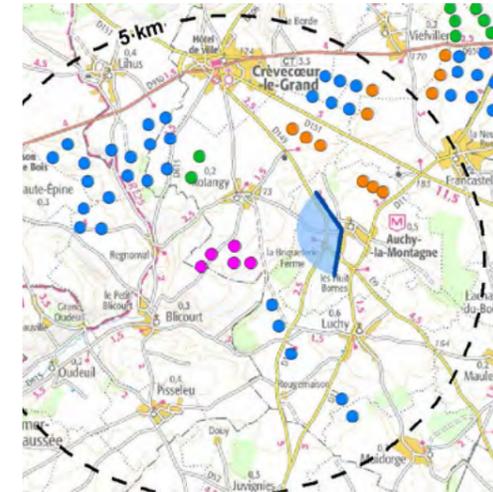
Cap (°) : 257

Date : 06/10/2017

Éolienne la plus proche : E4 - 2,1 km

Éolienne la plus éloignée : E1 - 3,2 km

Angle de vue (°) 135



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





23 - Depuis la sortie ouest d'Auchy-la-Montagne, rue Neuve

La sortie d'Auchy-la-Montagne par la rue Neuve est également occupée par la présence du cimetière et le débouché sur la RD149 permettant de rejoindre directement Crèvecœur-le-Grand. C'est une ambiance de périphérie villageoise directement au contact avec la plaine agricole qui s'offre aux riverains, avec un mélange d'usages résidentiel et agricole.

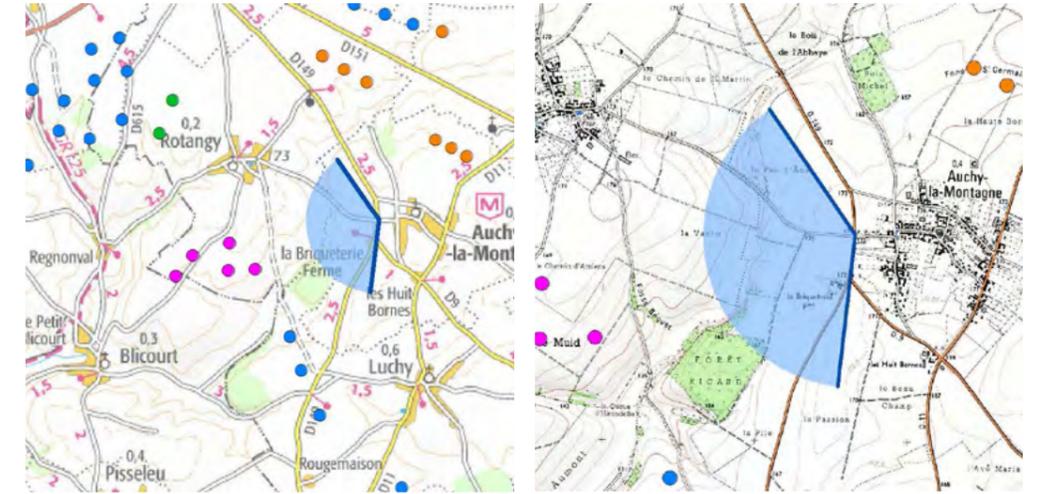
La chaussée reste à hauteur du terrain naturel ce qui offre une belle perspective visuelle dans cette direction et amène à porter l'attention sur la plaine voisine. Par ailleurs, ce lieu de prise de vue laisse voir le bois de la Forêt Ricard d'une part et la silhouette de Rotangy avec le parc La Garenne, le Muguet et Lihus d'autre part.

Les cinq éoliennes du projet de la Vallée de Boves sont clairement visibles et la stratégie d'implantation est aisément compréhensible. Dans le cadre de la séquence de sortie du village, le parc apparaît structuré et régulier, en accompagnement du trajet menant à Rotangy. La prégnance des éoliennes est compensée par une distance de 1,7 km pour l'éolienne la plus proche (E4) et par la qualité d'implantation qui en facilite la lecture.

Le site occupe l'espace entre La Chaussée Brunehaut III et La Garenne, le Muguet et Lihus.

L'impact du projet est faible. L'impact sur le cumul éolien est faible.

X (Lambert 93) : 635628
 Y (Lambert 93) : 6942096
 Cap (°) : 253
 Date : 27/02/2021
 Éolienne la plus proche : E4 - 1,8 km
 Éolienne la plus éloignée : E1 - 2,9 km
 Angle de vue (°) 137



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





C 202

2 ROTANGY

D 149

CRÈVECŒUR
LE GRAND 5

23bis - Depuis la sortie ouest d'Auchy-la-Montagne, rue Neuve

Le déplacement de l'éolienne E1 la positionne au centre du parc.

La configuration d'ensemble reste identique avec le constat d'un aspect visuel plus régulier et donc mieux équilibré.

L'impact de ce déplacement est très faible.

Pour rappel, la qualification de l'impact du projet reste identique :

- L'impact du projet est faible. L'impact sur le cumul éolien est faible.

X (Lambert 93) : 635628

Y (Lambert 93) : 6942096

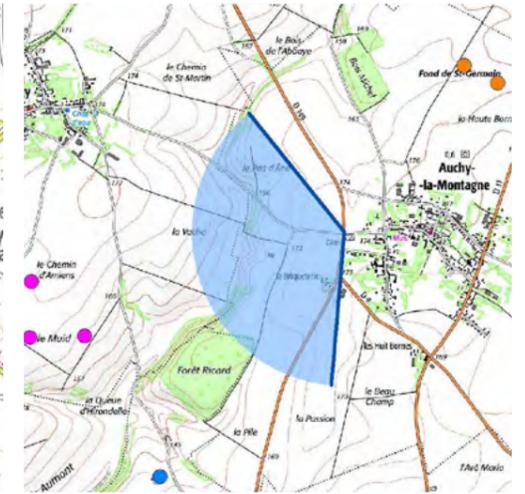
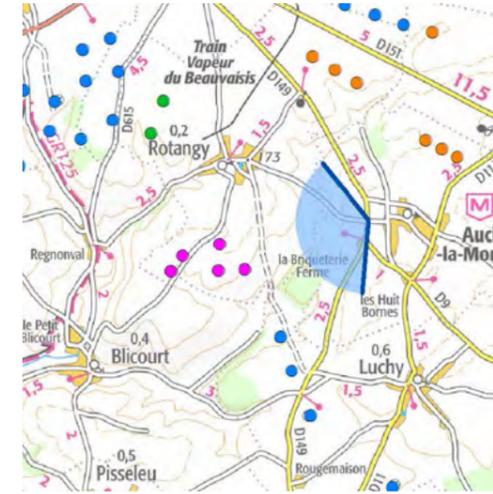
Cap (°) : 253

Date : 27/02/2021

Éolienne la plus proche : E4 - 1,8 km

Éolienne la plus éloignée : E1 - 2,8 km

Angle de vue (°) 137



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





C 202

2 ROTANGY

D 149

CRÈVECŒUR
LE GRAND 5

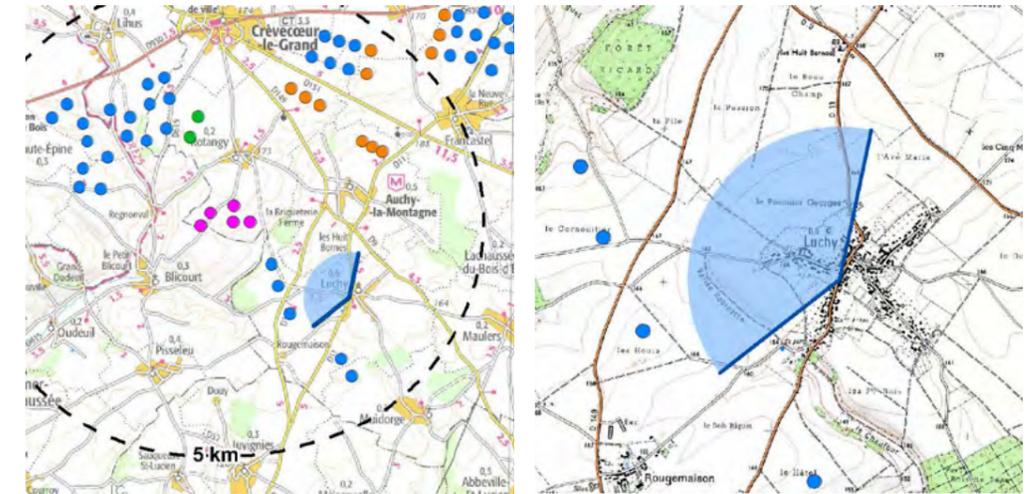
24 - Depuis le centre-village de Luchy

Le centre-village de Luchy fait l'objet d'une urbanisation en front de rue relativement dense, y compris aux abords de l'église et de sa place. Ainsi un espace dégagé sur le projet a été recherché ici, rue de Beauvais, face à une parcelle inoccupée.

Les habitations situées au second plan font office de masque et aucune éolienne du projet de la Vallée de Boves n'entre dans le champ de vision.

L'impact du projet est nul.

X (Lambert 93) : 636123
Y (Lambert 93) : 6939762
Cap (°) : 302
Date : 03/10/2017
Éolienne la plus proche : E4 - 2,8 km
Éolienne la plus éloignée : E1 E2 - 3,6 km
Angle de vue (°) 140



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





25 - Depuis la sortie nord de Luchy

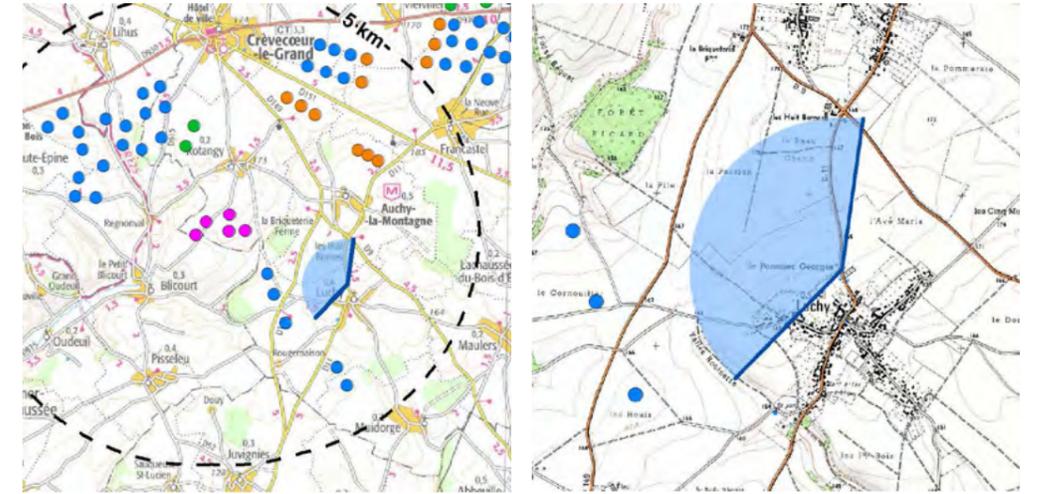
Cet emplacement à la sortie de Luchy, dos au cimetière et face au calvaire, présente une large ouverture visuelle sur la campagne environnante. La vue est structurée grâce à la ligne de fuite sinueuse créée par le cheminement de la route. La perspective est aussi très légèrement contrariée par un microrelief qui borne la vue à l'horizon agricole et aux rideaux boisés d'arrière plan (Forêt Ricard et Bois Hémont).

Le contexte éolien est caractérisé par un enchaînement de plusieurs parcs qui se répartissent sur l'horizon les uns à la suite des autres. Ils sont dans des plans différents mais toujours avec un relai proche sans espace de respiration significatif. C'est La Chaussée Brunehaut III qui est le point focal le plus remarquable en raison de sa position. L'effet de coulisse généré par les bandes boisées masque la base des masts pour différents parcs.

Le projet de la Vallée de Boves prend place au centre de la scène, derrière une partie de la Forêt Ricard où il se distingue des autres parcs. Il est notable de constater l'effet de perspective avec l'éloignement des parcs et ainsi le rapport d'échelle diminuant en proportion. Dans cet enchaînement le site occupe une position intermédiaire avec une implantation dans le cône du parc La Garenne, Le Muguet et Lihus.

L'impact du projet est faible. L'impact sur le cumul éolien est faible.

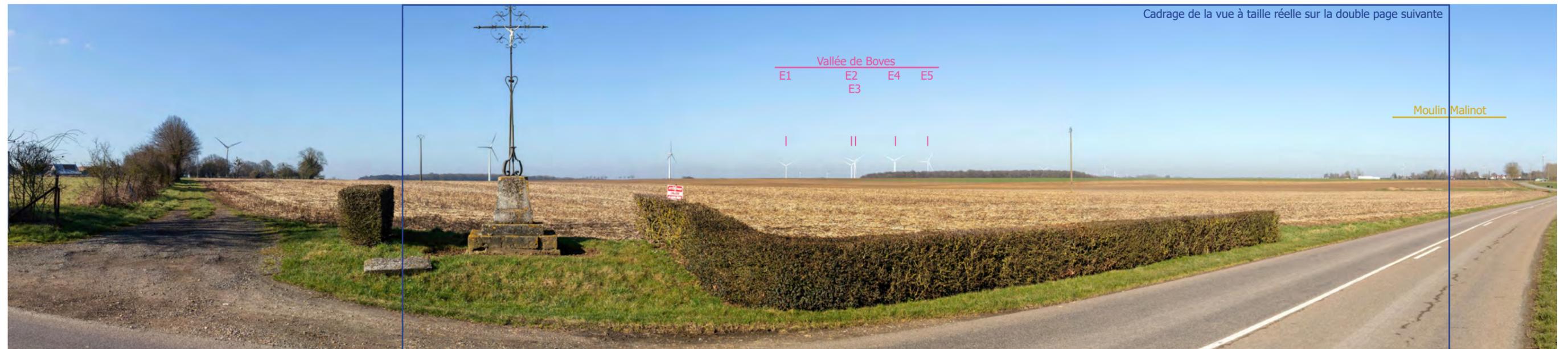
X (Lambert 93) : 636180
 Y (Lambert 93) : 6940250
 Cap (°) : 288
 Date : 27/02/2021
 Éolienne la plus proche : E4 - 2,4 km
 Éolienne la plus éloignée : E1 - 3,5 km
 Angle de vue (°) 136



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*



25bis - Depuis la sortie nord de Luchy

Le déplacement de l'éolienne E1 réduit l'extension latérale du parc sur l'horizon ; ce qui est un effet positif.

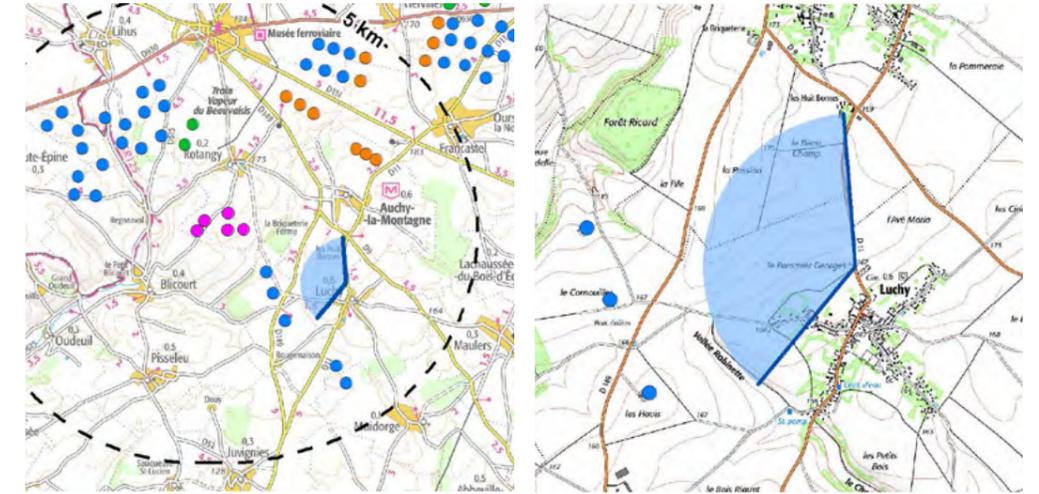
La configuration d'ensemble reste identique avec le constat d'un léger rapprochement de E1 vers E2/E3 et d'une régularité d'implantation améliorée.

L'impact de ce déplacement est très faible.

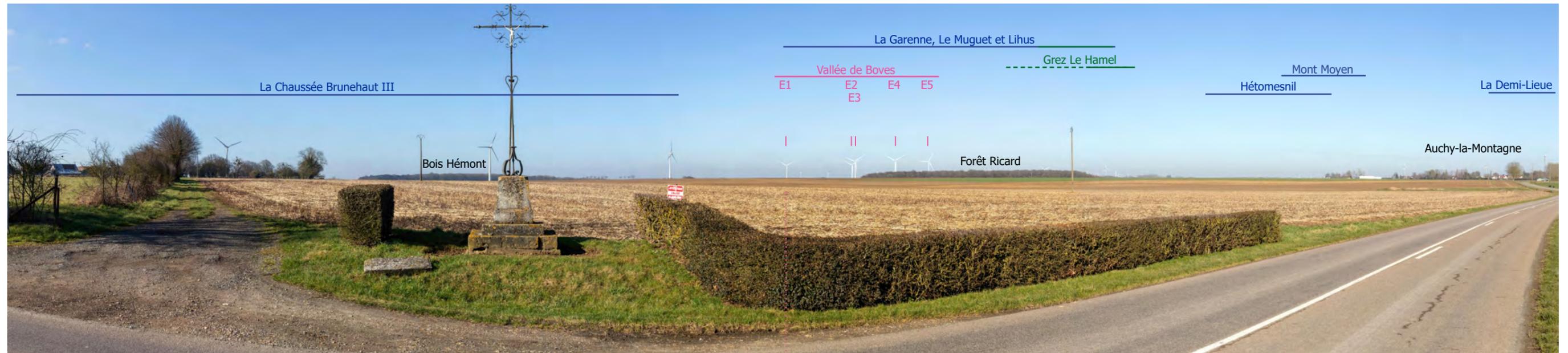
Pour rappel, la qualification de l'impact du projet reste identique :

- L'impact du projet est faible. L'impact sur le cumul éolien est faible.

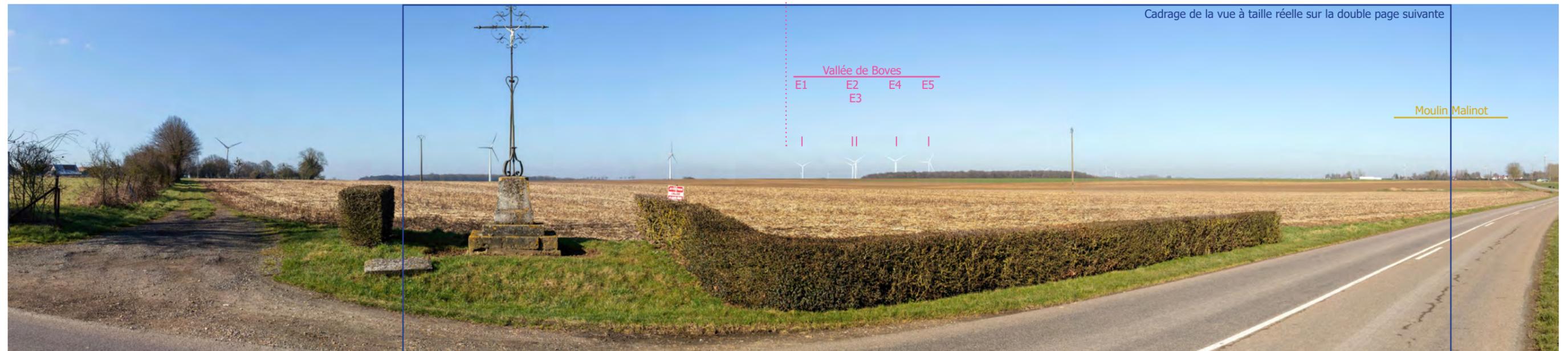
X (Lambert 93) : 636180
 Y (Lambert 93) : 6940250
 Cap (°) : 288
 Date : 27/02/2021
 Éolienne la plus proche : E4 - 2,4 km
 Éolienne la plus éloignée : E1 - 3,5 km
 Angle de vue (°) 136



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

